



CONSEIL ET INGÉNIERIE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE
Aménagement & Territoires



PRÉFET DE
SAÔNE-ET-LOIRE

ESPACE OUEST SAONE-ET-LOIRE

Diagnostic et introduction à l'exercice prospectif

Partie I - Diagnostic à vocation prospective - Septembre 2011

SOMMAIRE

PARTIE I – DIAGNOSTIC A VOCATION PROSPECTIVE

INTRODUCTION

Le parti pris méthodologique du diagnostic

L'espace d'étude

I - UN ESPACE AUTO CENTRE

I.1- Un système multipolaire

I.2- L'importance du système productif

I.3- Un espace riche de ses ressources environnementales et patrimoniales

I.4- Une gouvernance en construction

II - UN ESPACE EN PERIPHERIE DES PROCESSUS DE METROPOLISATION

II.1- Une intégration régionale à géométrie variable

II.2- Un espace aux confins de phénomènes métropolitains

II.3- Une économie sous dépendance

III – UN ESPACE EN EVOLUTION

III.1- Un défi démographique à relever

III.2- Les mutations économiques majeures

III.3- Les ressources, l'énergie, le climat : un triple défi

CONCLUSION

Cinq problématiques pour l'Ouest Saône-et-Loire

PARTIE II – INTRODUCTION A L'EXERCICE PROSPECTIF

METHODOLOGIE PROSPECTIVE

Introduction

L'analyse morphologique

Présentation des problématiques

5 PROBLEMATIQUES

Problématique n°1 - Economie productive VS économie résidentielle ?

Problématique n°2 – Quelle armature urbaine pour l'espace Ouest Saône-et-Loire ?

Problématique n°3 – Des ressources ? Pour quoi faire...

Problématique n°4 – Comment maintenir le « bien vivre ensemble » ?

Problématique n°5 – Gouvernance territoriale : dans quel(s) train(s) monter ?

3 SCENARIOS POUR « L'ESPACE OUEST SAONE ET LOIRE 2040

Tableau de synthèse des micro-scénarios

Scénario n°1 - La valorisation de ses savoirs faire au sein de la métropole Rhin Rhône

Scénario n°2 - L'innovation au service d'un espace auto-centré

Scénario n°3 - Le développement du territoire par l'économie présentielle

INTRODUCTION

Le parti pris méthodologique du diagnostic : 3 angles de vue pour comprendre le territoire

L'élaboration d'un diagnostic territorial n'est pas une fin en soi, a fortiori s'il s'inscrit dans une démarche prospective. Il est un point de départ structurant pour mener cette démarche et se met au service de la réflexion qu'il doit ouvrir.

Ce diagnostic ne se prétend pas exhaustif, mais vise à étudier le territoire comme un système, qu'on peut définir comme « un ensemble d'éléments en interactions dynamiques, organisés en fonction d'un but ».

Notre système est l'espace Ouest Saône-et-Loire. On peut l'étudier en segmentant chaque sous-système : population, économie, urbanisme... parti pris que nous n'avons pas retenu. Ce diagnostic a vocation à prendre du recul par rapport aux thématiques et à étudier l'espace territorial de manière glo-

bale en s'évertuant à changer l'angle de vue de réflexion. Nous l'étudions ainsi à différentes échelles, du local au mondial, ces différentes échelles étant en interactions.

Afin de permettre cette approche, le diagnostic se décline en trois parties complémentaires :

La PARTIE I a pour objectif d'avoir un aperçu interne de l'espace étudié : sa situation, son fonctionnement, ses particularités par rapport aux territoires environnants.

⇒ **Quel est le « modèle » de l'Ouest Saône-et-Loire ?**

La PARTIE II prend de la hauteur spatiale. Un espace territorial ne fonctionnant pas en vase clos, mais en interactions avec les espaces environnants, il est nécessaire de connaître les phéno-

mènes et les influences qui interagissent en périphéries et qui ont des conséquences directes sur son fonctionnement.

⇒ **Quelles sont les influences et les interdépendances construites avec l'espace Ouest Saône-et-Loire ?**

La PARTIE III s'évertue à prendre du recul temporel et à se projeter dans l'avenir. Un espace territorialisé n'est pas statique mais est en évolution constante, impacté par des enjeux régionaux, nationaux et même internationaux. Cette partie vise donc à décrire les processus en cours et à faire un focus sur quelques grandes évolutions.

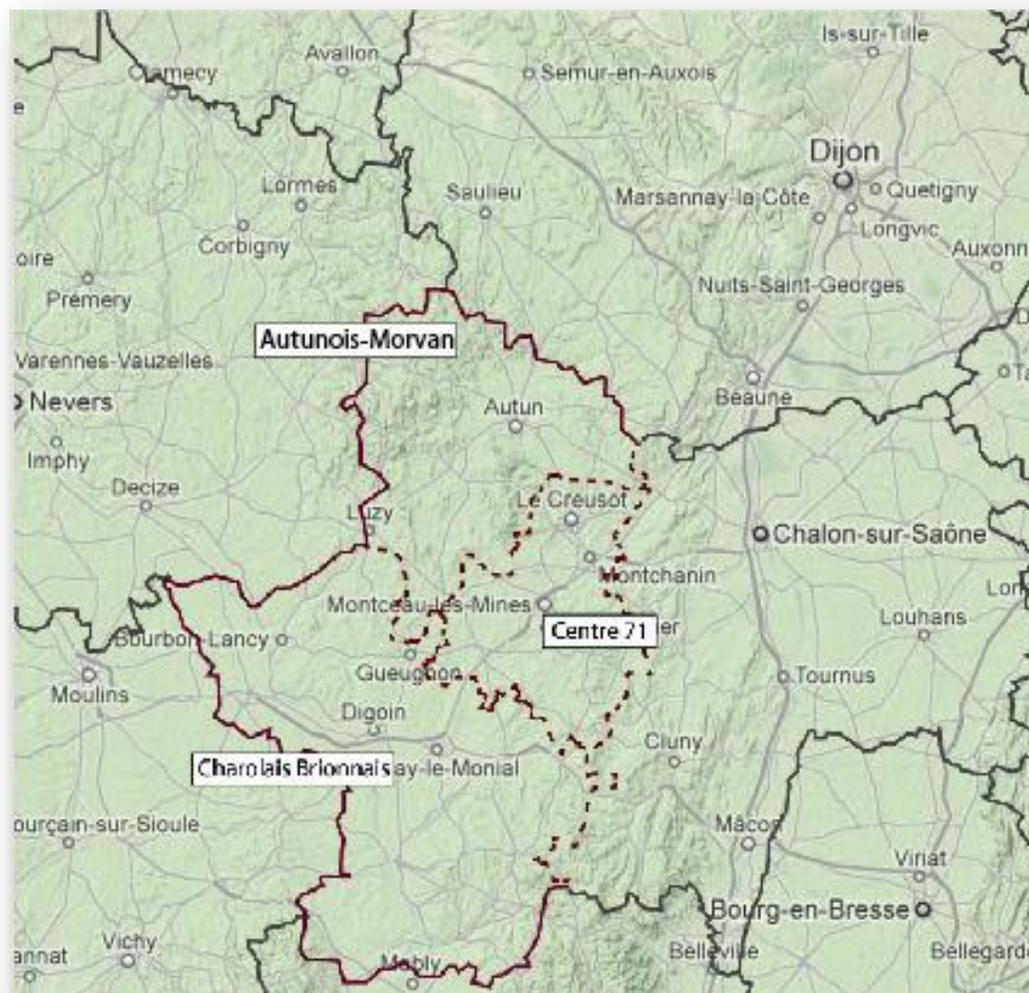
⇒ **Dans quels processus temporels s'inscrit l'Ouest Saône-et-Loire ?**

INTRODUCTION

Présentation de l'espace d'étude

La Saône-et-Loire est un département du Centre-Est de la France, appartenant à la région Bourgogne. Elle est traversée par la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Loire et du Rhône. Le périmètre d'étude correspond globalement à la moitié Ouest du département de Saône-et-Loire. Il est composé de 3 grandes unités :

- **Le Pays de l'Autunois-Morvan** : il se situe au Nord-Ouest du département de Saône-et-Loire. D'une superficie d'environ 1 462 km², le Pays de l'Autunois-Morvan est un territoire rural diversifié et forestier, organisé autour d'Autun qui regroupe 1/3 de ses 45 000 habitants. Le Pays de l'Autunois-Morvan est composé de 61 communes.
- **Le Pays du Charolais-Brionnais** : il se situe au Sud-Ouest du département de Saône-et-Loire. Il est composé de 129 communes, comptant environ 90 000 habitants pour une superficie de 2 454 km², soit une densité faible s'établissant à 39 habitants au km². Le Pays du Charolais-Brionnais est structuré autour de 6 petites villes de plus de 2 000 habitants.
- **Le Centre Saône-et-Loire** : est situé au centre du département de la Saône-et-Loire. Il est composé de la Communauté Urbaine du Creusot-Montceau ainsi que des Communautés de Communes de la Guiche et Autour du Mont-Saint-Vincent (soit 36 communes). Il compte plus de 95 000 habitants et s'étend sur un territoire de 740 km².



Localisation régionale de l'Ouest Saône-et-Loire (Google Map, INDDIGO)

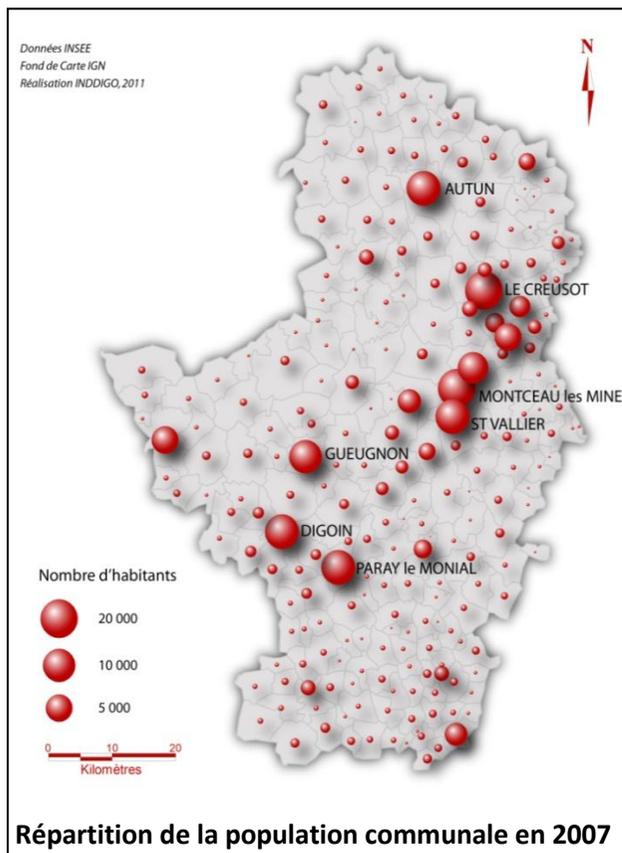
L'ensemble de ce périmètre correspond à ce que nous nommons l'espace **Ouest Saône-et-Loire** dans le présent document.

I – CONSTAT

UN ESPACE AUTO CENTRE

I-1. UN SYSTEME MULTIPOLAIRE

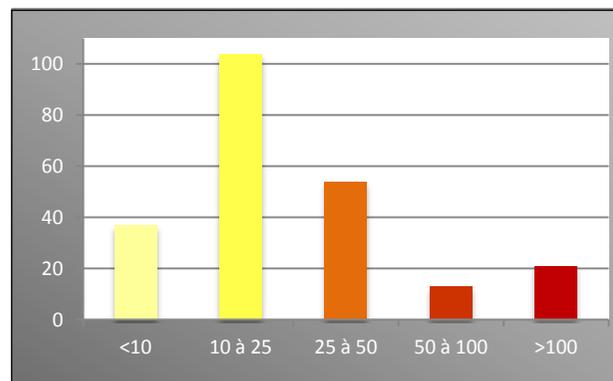
I-1.1. Une population relativement diffuse



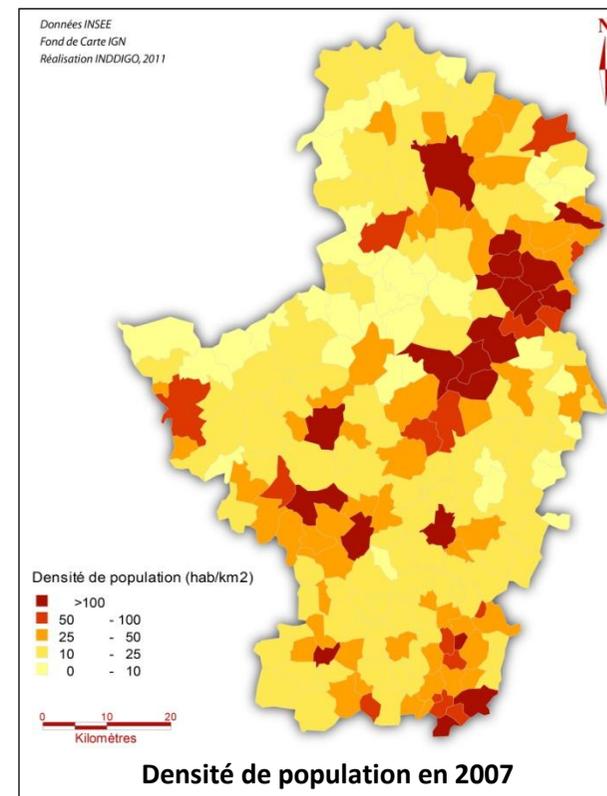
- L'espace Ouest Saône-et-Loire comptait 228 336 habitants au premier juillet 2007 sur les 552 000 que compte l'ensemble du département. La population est **relativement diffuse sur l'espace Ouest Saône-et-Loire** qui est structuré autour de 14 villes de plus de 3 000 habitants

- Cette armature territoriale équilibrée se décline en **trois sous-systèmes complémentaires**. L'**Autunois-Morvan** est organisé autour d'Autun qui regroupe 15 000 des 45 000 habitants de cet espace. Le **Charolais-Brionnais** est clairement multipolaire avec la présence de 4 villes dont la population est comprise entre 5 000 et 10 000 habitants : Gueugnon, Bourbon-Lancy, Digoïn et Paray le Monial. Le **Centre** est plus densément peuplé avec deux communes de plus de 20 000 habitants : le Creusot et Montceau, et trois communes de plus de 5 000 habitants : St-Vallier, Blanzay et Montchanin.

- Toutefois l'espace Ouest Saône-et-Loire est globalement **très peu dense** avec 50 habitants en moyenne par km². A titre de comparaison, l'Est du département compte 80 hab./km² et la France près de 115.



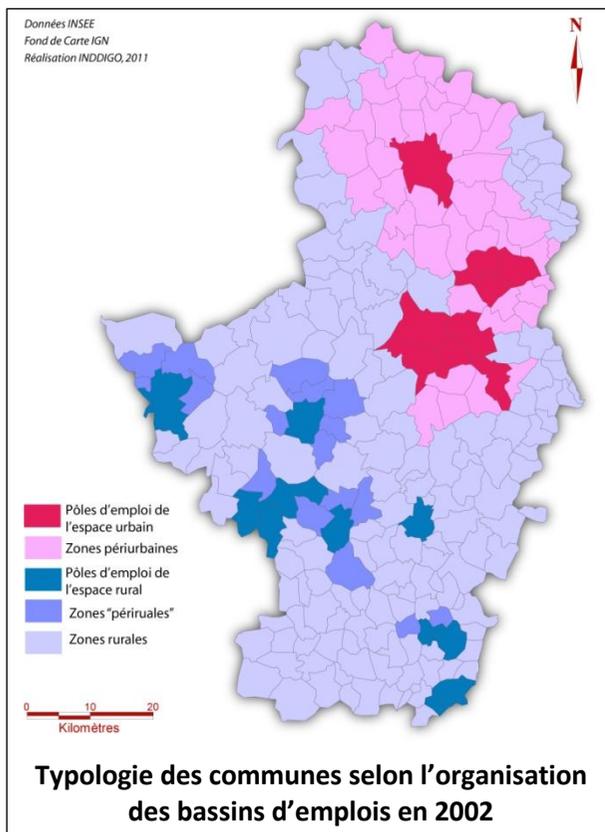
Nombre de communes par classe de densité de population (hab./km²)



- La population est concentrée sur une diagonale qui connaît des densités de population supérieures à 50 hab./km² entre Paray-le-Monial et Autun. Mais en périphérie, on compte environ 140 communes qui ont des densités de populations inférieures à 25 hab./km². On a donc une dualité conséquente entre un réseau développé de villes petites et moyennes adossées à une majorité de communes rurales, voire très rurales.

I-1. UN SYSTEME MULTIPOLAIRE

I-1.2. Des typologies de pôles d'emplois diversifiés



- La carte ci-dessus laisse apparaître deux modes d'organisation très différenciés sur l'Ouest Saône-et-Loire. Au Nord, on trouve **trois unités urbaines** (agglomérations comptant + de 5 000 emplois) dont dépendent une quarantaine **de communes périurbaines** (communes de l'aire urbaine dont 40 % des actifs travaillent hors de la commune mais dans l'aire urbaine).

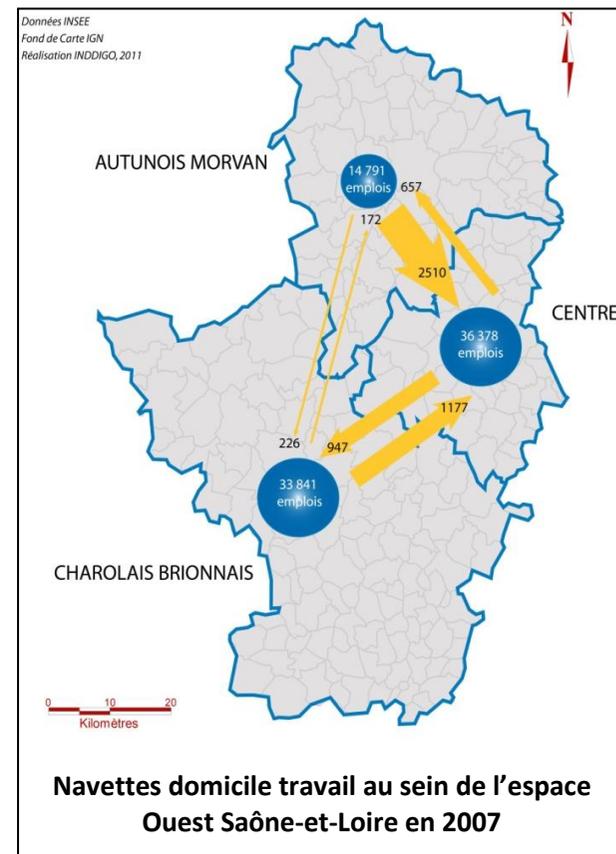
- En revanche dans le Charolais-Brionnais, les pôles d'emplois sont plus éclatés et moins polarisants. On trouve en effet **sept aires d'emplois de l'espace rural** (unités urbaines n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et comptant plus de 1 500 emplois). En interne, seulement une vingtaine de communes sont **des couronnes des pôles d'emplois de l'espace rural** (40 % des actifs de ces communes travaillent hors de leur commune dans les pôles d'emplois de l'espace rural).

- L'espace Ouest Saône-et-Loire fonctionne en cercle relativement restreint. Ce constat se perçoit dans les relations domicile-travail où les navettes sont moins nombreuses que dans d'autres espaces.

- Ainsi seulement 9 % des emplois de l'Ouest Saône-et-Loire sont occupés par des personnes résidant à l'extérieur de cet espace (contre 14 % pour l'Est). Inversement, 12 % des actifs résidant sur l'Ouest Saône-et-Loire travaillent à l'extérieur du périmètre (contre 14% pour l'Est). Il faut noter cependant l'attraction relativement importante de Roanne sur le Charolais-Brionnais, et les échanges équilibrés du Centre Saône-et-Loire avec Chalon. Enfin, on peut noter l'existence de flux nombreux de l'Allier vers le Charolais-Brionnais.

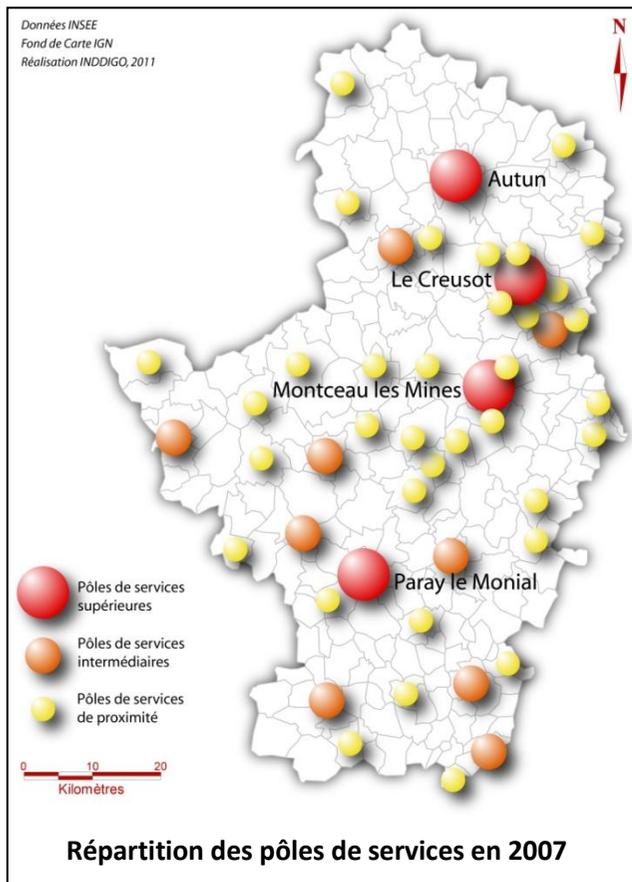
- Globalement, le Charolais-Brionnais et le Centre (la CCM) génèrent beaucoup plus de flux domicile-travail que l'Autunois-Morvan qui est moins peuplé et propose moins d'emplois (15 000).

L'espace Centre Saône-et-Loire, avec ses 37 000 emplois, attire chaque jour 1 200 navetteurs du Charolais-Brionnais et 2 500 de l'Autunois-Morvan.



I-1. UN SYSTEME MULTIPOLAIRE

I-1.3. Des services de proximité et intermédiaires facilement accessibles



- L'INSEE classe les pôles de services en trois catégories selon les services proposés à la population soit *les pôles de services de la gamme supérieure* (hypermarché, lycée...), *les pôles de services de la gamme intermédiaire* (collège, police...) et *les pôles de services de proximité* (boulangerie, Poste...).

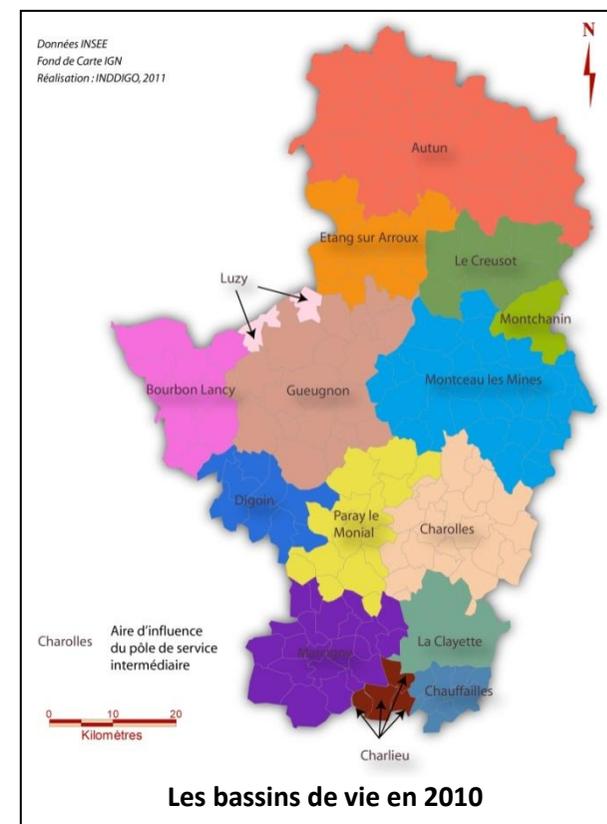
Une commune accède à une catégorie de pôle quand elle regroupe la moitié des services attribués à cette catégorie

- L'espace Ouest Saône-et-Loire est **relativement bien pourvu en offre de services**, avec une couverture sur l'ensemble du territoire (voir carte de gauche). On dénombre 4 pôles de services supérieurs (Le Creusot, Autun, Montceau-les-Mines, Paray le Monial), 9 pôles de services intermédiaires et 34 pôles de services de proximité.

- Deux situations émergent : **la moitié Nord est bien desservie en services de la gamme supérieure**, alors qu'on en trouve un seul au Sud. Après une analyse plus fine, on voit toutefois que le Charolais compte de multiples pôles de services de la gamme intermédiaire ce qui tend à compenser cette carence.

- Cette diffusion homogène des services limite les déplacements. En effet la population ayant un accès relativement aisé aux services de base n'a pas besoin de faire de longs trajets pour en bénéficier. En revanche, aucune commune n'a la taille critique pour acquérir un nombre suffisant de services de types métropolitains (universités, enseignes prestigieuses,...). La population est donc **dépendante des agglomérations** de Chalon ou Roanne, voire Dijon et Lyon pour en bénéficier. L'attractivité du territoire en ressort donc pénalisée.

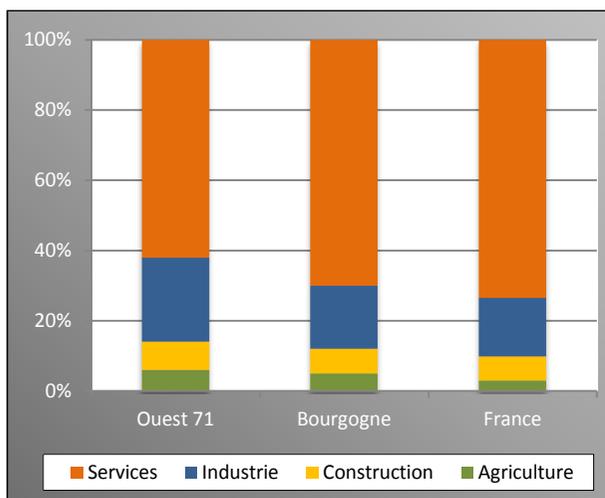
- Les bassins de vie regroupent les communes dont les habitants utilisent majoritairement les services du même pôle de services intermédiaires. Ils regroupent tous les aspects de la vie quotidienne : travail, habitat, consommation... Selon l'INSEE, l'espace Ouest Saône-et-Loire compte **13 bassins de vie** alors que seulement 6 communes sont polarisées par des centres extérieurs.



I-2. L'IMPORTANCE DU SYSTEME PRODUCTIF

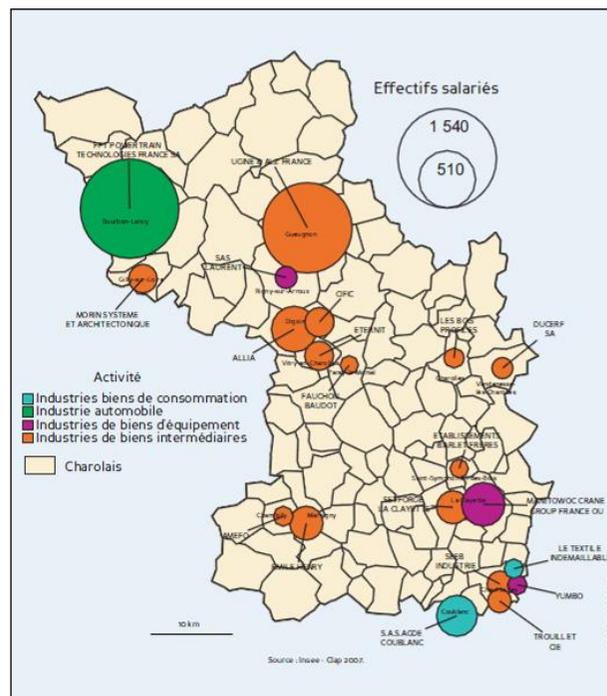
I-2.1. L'industrie, élément structurant de l'économie

• L'économie de l'Ouest Saône-et-Loire est beaucoup plus **tournée vers l'industrie** que d'autres espaces. En 2007, ce secteur représentait 24 % des emplois, soit 9 points de plus que la moyenne nationale (voir graphique ci-dessous). Sur les 85 000 emplois proposés dans le territoire, 20 000 sont issus du secteur industriel. Sur l'ensemble du département, le secteur secondaire représente 2,3 milliards d'euros de valeur ajoutée totale soit 1/5 du total contre 1/7 pour la France.



Répartition de l'emploi par secteur d'activité en 2007 (Données : INSEE ; Réalisation INDDIGO, 2011)

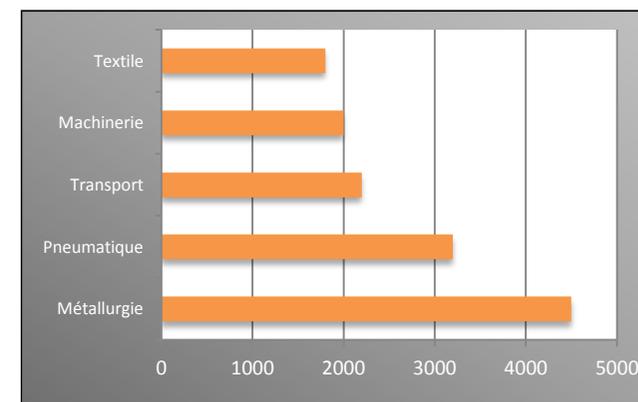
• Localement, ce sont les espaces du Centre et du Charolais qui sont les plus industrialisés avec respectivement 26 et 24 % des emplois (hors construction) contre 17 % pour l'Autunois.



Les spécialisations industrielles du Charolais-Brionnais en 2009 (INSEE)

• L'Ouest de la Saône-et-Loire concentre l'essentiel des grands établissements de plus de 1 000 salariés en Bourgogne comme Michelin à Blanzay, Arcelor Mittal (métallurgie) à Gueugnon, ou Powertrain Technology (moteurs) à Bourbon Lancy. Il est donc spécialisé dans des secteurs traditionnels tels que la fabrication de pneumatiques à Blanzay, le textile à Autun, la céramique à Digoin.

Au Creusot, l'économie est spécialisée dans la métallurgie, les équipements mécaniques et ferroviaires avec la présence de grands employeurs tels qu'Alstom, Thermodyn ou Industeel. La **métallurgie est le principal secteur d'emplois industriels** avec plus de 4 500 emplois, suivis des pneumatiques (3 200 emplois), le transport (2 200 emplois), la fabrication de machines (2 000 emplois) et le textile (1 800 emplois). A eux cinq, ces secteurs représentent les 2/3 de l'emploi industriel total (cf. graphique ci-dessous).

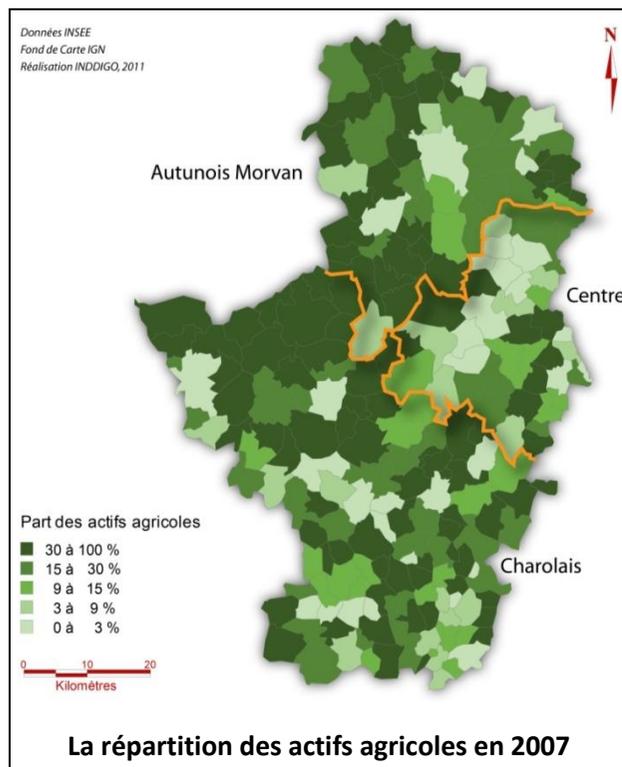


Nombre d'emplois pour les secteurs industriels les plus importants sur l'Ouest Saône-et-Loire (Données : INSEE ; Réalisation INDDIGO, 2011)

• Ainsi, l'économie de l'Ouest Saône-et-Loire est très marquée par l'**économie productive** : 37 % des emplois du département se trouvent dans cette sphère contre 34 % pour la Bourgogne.

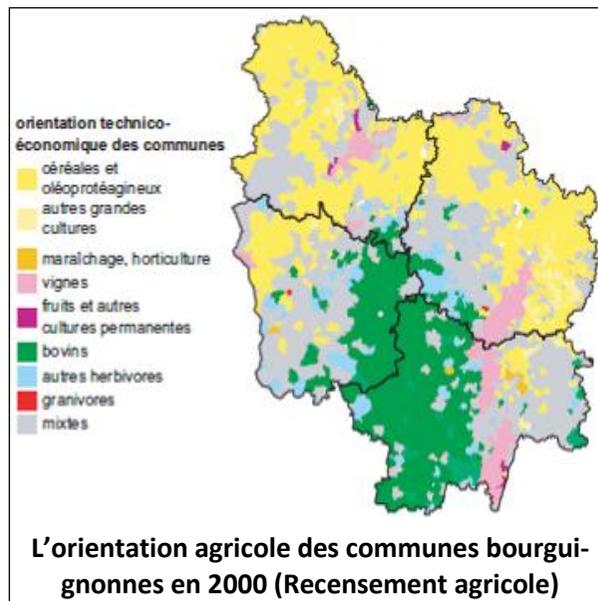
I-2. L'IMPORTANCE DU SYSTEME PRODUCTIF

I-2.2. La résistance du secteur agricole



- L'économie de l'ouest Saône-et-Loire se distingue par le bon maintien de ses activités agricoles qui emploient 6 % des actifs soit **le double de la moyenne française**. Ce constat varie fortement d'un territoire à l'autre : l'agriculture ne représente que 2 % des actifs dans le Centre contre 9 % des actifs dans l'Autunois et le Charolais. Ainsi, seules 32 communes ont un taux d'actifs agricoles inférieur à la moyenne nationale (voir carte ci-dessus).

- Cette activité marque fortement les paysages : les espaces agricoles (qui sont très diversifiés) recouvrent 74 % des terres sur le périmètre d'étude voire même 82 % sur le Charolais. Pour l'ensemble du département, la valeur des produits agricoles est de 950 millions d'euros, dont 33 % est représentée par l'élevage bovin. Malgré la diminution du nombre d'actifs (- 60 % depuis 1975) et d'entreprises agricoles, le secteur reste donc un **pilier de l'économie locale**.



- Sur l'ensemble du département, l'activité agricole est avant tout liée à l'élevage bovin (race Charolaise) et à la viticulture, qui représentent chacun 1/3 de la valeur ajoutée agricole.



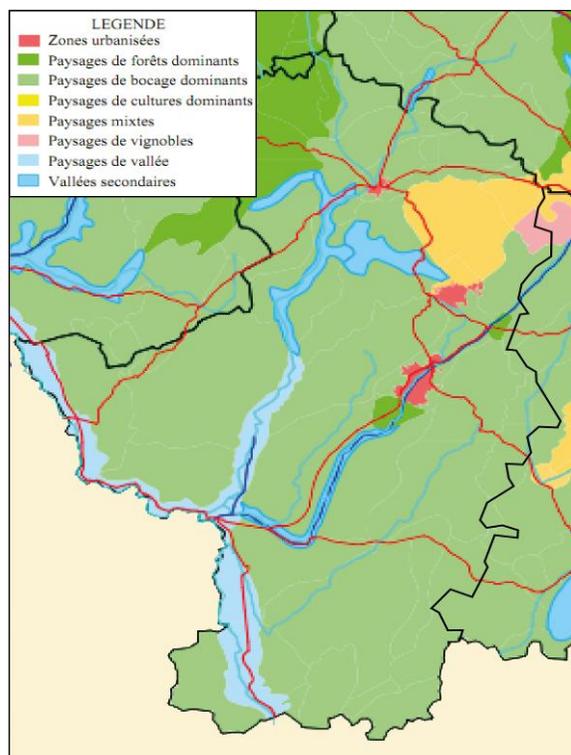
L'Ouest 71 apparaît comme plus spécialisé dans l'élevage que l'Est du département comme le montre l'orientation agricole des communes (cf. carte précédente). Les bovins sont élevés pour leur viande, mais ne sont pas forcément abattus sur place : ils sont en partie exportés vers l'Italie où ils sont engraisés. La filière lait est également présente mais reste limitée. Malgré une production conséquente, (cheptel de 650 000 bêtes pour le département en 2007), la filière bovine cherche aussi à valoriser la qualité de ses produits. En 2010, le « bœuf de Charolles » est devenu une AOC. Seulement quatre productions bovines bénéficient de cette reconnaissance au niveau national. Toutefois des incertitudes pèsent sur l'activité : la réforme de la PAC, le non-renouvellement des agriculteurs, la dépendance vis à vis des importateurs italiens...

- L'agriculture est plutôt diversifiée : l'élevage ovin, l'aviiculture, le maraîchage, les vergers et même l'horticulture sont tout aussi présents. De plus le secteur bovin dope le **secteur agroalimentaire qui compte 7 000 emplois** dans le département avec l'implantation de grandes entreprises comme Bigard (Louhans Cuiseaux), LDC Bourgogne (Branges).

I-3. UN ESPACE RICHE DE SES RESSOURCES

I-3.1. La qualité des ressources environnementales

• Les espaces naturels *stricto sensu* recouvrent seulement 22 % de l'espace Ouest Saône-et-Loire (36 % en France) avec de fortes différenciations internes : 15 % pour le Charolais et le Centre et 36 % pour l'Autunois (voir carte ci-dessous). Toutefois, les **espaces agricoles qui occupent 74 %** de l'espace participent pleinement, de par leur structure en bocage, à la construction d'une diversité paysagère marquée et à la **fonctionnalité écologique globale**.



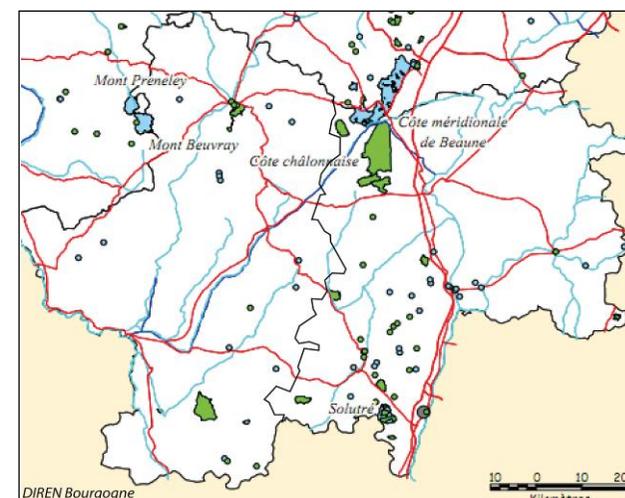
Un territoire de bocage (DIREN Bourgogne)



Vue aérienne du bocage à l'Est de Digoin (Google Map)

- Si les **espaces boisés sont restreints**, ils participent pleinement à l'économie du territoire et notamment dans l'Autunois avec 177 établissements recensés en 2008 qui ont exploité 250 000 m³ de bois en 2003 (DDT 71).
- Autre marqueur de la qualité du patrimoine paysager de l'espace Ouest Saône-et-Loire, il existe **plusieurs sites naturels inscrits ou classés** dont certains sont à cheval sur un autre département tel que le Mont Prénéley ou le Mont Beau-

vray (avec la Nièvre). L'intérêt paysager, artistique, historique, scientifique, ou légendaire de ces sites justifie un suivi qualitatif qui prend la forme d'une autorisation préalable pour les travaux susceptibles de modifier l'état ou l'apparence du territoire protégé.



- LEGENDE
- Site classé de surface supérieure à 50 hectares
 - Site inscrit de surface supérieure à 50 hectares
 - Site classé de surface inférieure à 50 hectares
 - Site inscrit de surface inférieure à 50 hectares

Les sites naturels inscrits et classés en Saône-et-Loire

- Sur l'ensemble du département, on dénombre 81 sites qui recouvrent 14 200 hectares, même si la majorité d'entre eux sont plutôt situés sur l'axe central Nord/Sud (voir carte ci-dessus).

I-3. UN ESPACE RICHE DE SES RESSOURCES

I-3.2. La qualité des ressources patrimoniales

- L'Histoire a laissé de nombreuses marques sur la Saône-et-Loire, et ce, dès la préhistoire, avec les nombreuses grottes et sites de fouilles (Solutré, Azé, Chassey...). Dans l'Antiquité, la région connaît l'arrivée des tribus gauloises tels que les Eduens, les Amabres... L'arrivée des romains a enrichi grandement ce patrimoine, notamment à Autun, considérée comme « sœur et émule de Rome. » On peut encore y voir aujourd'hui de **nombreux monuments** : le temple de Janus, le théâtre gallo-romain, l'enceinte fortifiée...

- Le Moyen Âge a été une période particulièrement prolifique pour le patrimoine de la Saône-et-Loire, avec la présence du puissant duché de Bourgogne. On peut ainsi recenser une **formidable densité de bâtiments religieux**, notamment 250 d'obédience romane et près de **200 châteaux** de toutes les époques (ci-dessous : celui de Berzé le Chatel).



- La révolution industrielle a durablement marqué la Saône-et-Loire et notamment le territoire du Creusot-Montceau. En 1836, la famille Schneider s'installe au Creusot et va créer au fil des décennies un véritable **empire industriel** reposant sur ses aciéries.



Le Creusot en 1847, aquarelle de Trémeaux

Au plus fort de sa puissance après la Première Guerre Mondiale, la ville comptait 20 000 ouvriers. Il s'est ainsi créé des liens forts entre les habitants et les entreprises sidérurgiques, que ce soit par des conflits syndicaux violemment réprimés ou par les actions paternalistes des Schneider. L'essentiel de la vie du Creusot tournait alors autour des usines Schneider (travail, école, loisirs, logements ouvriers) ce qui se révéla dramatique pour le territoire avec la faillite de celles-ci.

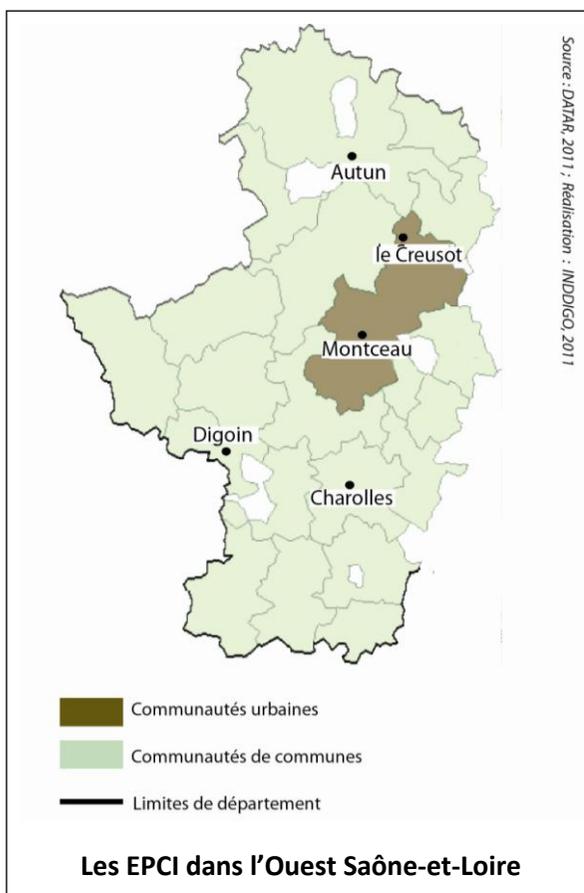
- La Saône-et-Loire possède également une **riche culture viticole et gastronomique** : bœufs et moutons du Charolais, volailles et produits laitiers de Bresse, vins de Bourgogne, de la Côte Chalonnaise, du Mâconnais et du Beaujolais, fromages de chèvre...

- Au final, l'ensemble des ressources paysagères, historiques et gastronomiques, confèrent à la Saône-et-Loire un **cadre appréciable pour des touristes** recherchant des séjours de qualité. De mai à septembre 2009, on a comptabilisé 565 000 personnes dans les hôtels et 191 000 personnes dans les campings (dont 75 % d'étrangers). Si le nombre de nuitées dans les hôtels est plutôt faible dans la Saône-et-Loire, 190 000 en 2009, c'est le deuxième département bourguignon derrière la Côte d'Or. Toutefois, la durée moyenne du séjour n'est que de 2,4 jours dans les campings et 1,3 jours dans les hôtels.

- L'ensemble de ces ressources sont valorisées par de **nombreux musées** : le Musée National de la Civilisation Celtique (Bibracte), l'Ecomusée de la Bresse Bourguignonne (Pierre de Bresse), le Musée Lamartine (Mâcon), le Musée d'Art et d'Archéologie (Cluny) ou de nombreux musées liés à l'artisanat (tissage, sabot, verrerie...).

I-4. UNE GOUVERNANCE EN CONSTRUCTION

- L'espace Ouest Saône-et-Loire est quasi **intégralement couvert par des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)**. Seule une petite dizaine de communes isolées reste en dehors de périmètres intercommunaux. Les EPCI sont majoritairement des Communautés de communes, à l'exception de *La Communauté Creusot-Montceau* qui est une Communauté urbaine.

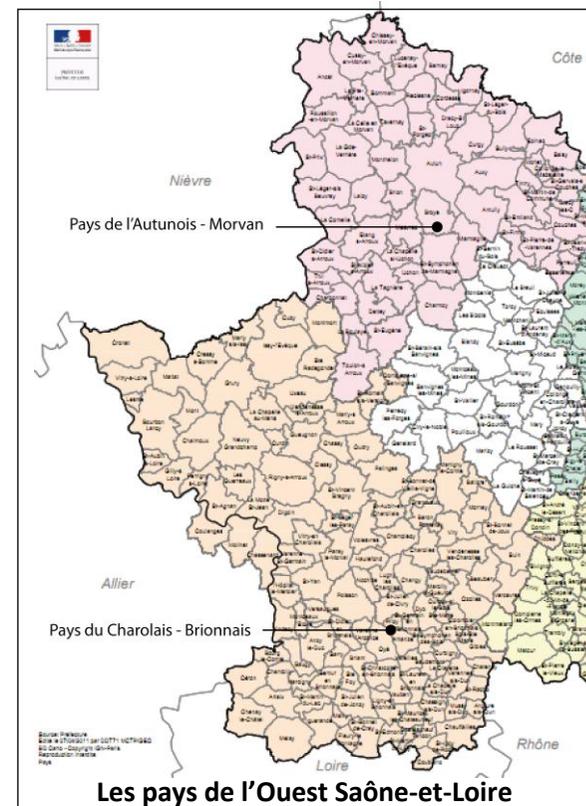


- La communauté urbaine du Creusot-Montceau est composée de 19 communes, structurées autour de deux pôles centres, cas unique en France. Elle a fêté ses 40 ans en 2010, témoignant de son ancienneté (1970). En effet, les acteurs locaux ont vu très tôt la nécessité de construire une grande structure intercommunale afin de mobiliser les énergies et les moyens face aux crises économiques. Plusieurs grands projets sont à mettre à son actif, tels que l'installation de la gare TGV, l'arrivée de la fibre optique, la revalorisation des friches industrielles...

- À l'échelle au dessus des structures de coopération intercommunales, la gouvernance territoriale de l'espace Ouest Saône et Loire s'appuie sur les « Pays ». Les pays de l'Autunois-Morvan et du Charolais-Brionnais sont constitués en syndicats mixtes. Le territoire Centre Saône-et-Loire repose sur une structure associative. Ces trois ensembles ont élaboré des contrats de développement partenariaux (principalement avec la Région Bourgogne), et ont programmé des actions concernant l'urbanisme, la planification, prévoyant notamment la réalisation des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), les anciens schémas directeurs étant devenus obsolètes. Le SM du pays Charolais-Brionnais s'est saisi de la compétence SCoT, a fait reconnaître le périmètre par le préfet, et a lancé les études. La 1ère phase de diagnostic sera achevée fin 2011. Le Pays Autunois-Morvan a entrepris la même démarche, le processus de prise de compétence est en

cours. Cependant, les périmètres de ces trois structures vont être plus ou moins affectés et recomposés par la mise en œuvre du schéma départemental de la coopération intercommunale, courant 2012.

Par ailleurs, la Communauté Creusot-Montceau participe au côté de l'agglomération du Grand Chalonnais à la création de l'agence d'urbanisme Bourgogne du Sud. Celle-ci affiche dans son programme de travail la réalisation des SCOT



Diagnostic à vocation prospective de l'Ouest Saône-et-Loire

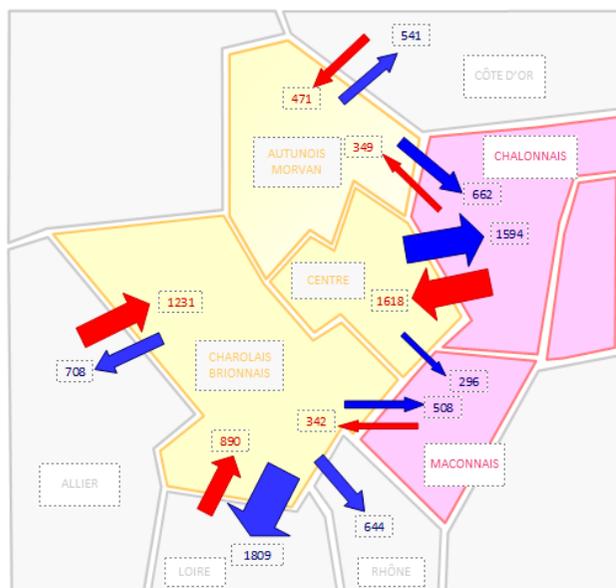
II – INFLUENCES

*UN ESPACE EN PERIPHERIE DES PROCESSUS DE
METROPOLISATION*

II-1. UNE INTEGRATION REGIONALE A GEOMETRIE VARIABLE

II-1.1 L'axe de la Saône : un axe de transit européen à la porte de l'espace Ouest Saône-et-Loire

- L'espace Ouest Saône-et-Loire ne fonctionne pas en vase clos, mais au contact d'espaces environnants et au sein d'un territoire régional, de manière plus ou moins intégrée.



Relations domicile travail avec l'extérieur de l'espace Ouest Saône-et-Loire en 2007

(Données : INSEE ; Réalisation INDDIGO, 2011)

- L'espace Ouest Saône-et-Loire est situé aux franges de l'axe de la Saône et des ses 2 principales agglomérations, Mâcon et Chalon-sur-Saône. Bien que cet espace soit relativement indépendant de l'axe de la Saône, à l'image des déplacements-domicile travail dont les flux sont inférieurs à 10 % du nombre des actifs (voir carte

ci-contre), ce sont quotidiennement près de 1 500 actifs qui vont du Charolais au Centre 71 et inversement. De plus le Charolais est en contact direct avec l'agglomération de Roanne où près de 1 800 résidents vont travailler. Quant à l'Autunois, si les flux pendulaires sont faibles en valeur absolue, 27 % des actifs quittent la zone pour travailler.

- Il n'en demeure pas moins que cet espace est aux portes d'un **axe de transit directement interconnecté au reste de l'Europe.**



Un territoire au contact des grands flux européens

La vallée de la Saône est en effet un axe de transit majeur, interconnecté au **réseau routier européen** vers le bassin parisien par l'A6, l'Allemagne par l'A36 et le Benelux par l'A31 via Dijon, l'Europe Méditerranéenne par l'A40 via Mâcon et l'A7 via Lyon.

- Le réseau routier est complété par la **voie navigable à grand gabarit** et ses 2 ports fluviaux que sont Mâcon et Chalon, ainsi que la voie ferrée Dijon-Lyon. De plus, l'espace Ouest Saône-et-Loire est interconnecté à l'axe de la Saône par voie navigable (canal du centre), et routière (RCEA).

- Des **convergences existent entre l'espace Ouest Saône-et-Loire et l'axe de la Saône**, particulièrement avec l'agglomération de Chalon-sur-Saône (projet de Grand Chalon). Ces convergences portent sur des questions économiques, sur la formation et l'enseignement supérieur, sur les transports et déplacements... Les agglomérations du Creusot-Montceau et de Chalon sont également la porte d'entrée vers la métropole Rhin-Rhône (cf. II.2).

- Toutefois, si le Centre 71 apparaît bien intégré **régionalement, les territoires du Charolais et de l'Autunois le sont beaucoup moins.** L'Autunois est vu comme un carrefour « secondaire » (étude : *Potentialités économiques de l'Autunois*) et le Charolais, « un espace protégé par la distance » (étude : *Charolais Brionnais à l'horizon 2015*)

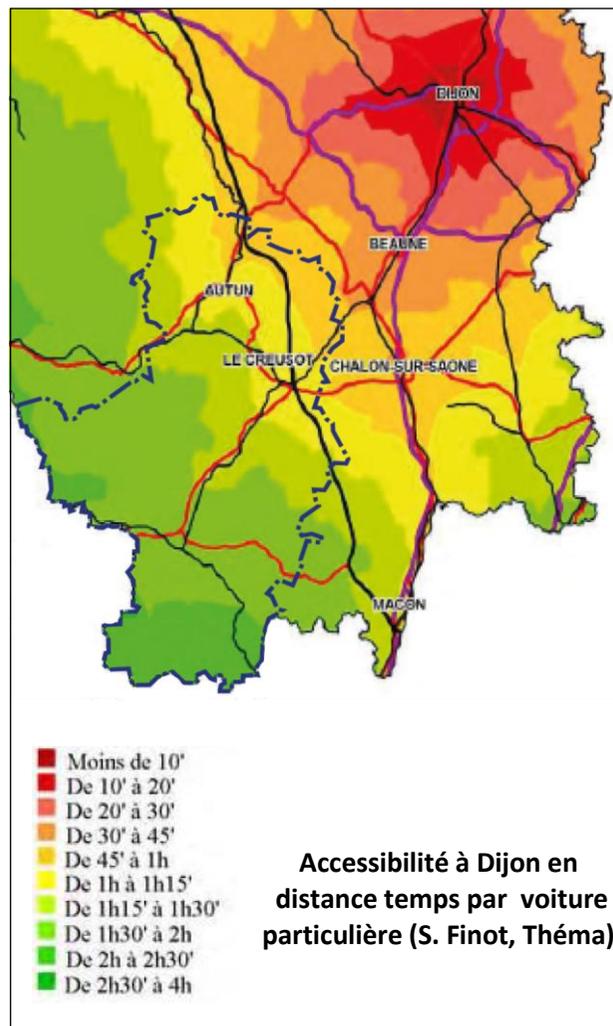
II-1. UNE INTEGRATION REGIONALE A GEOMETRIE VARIABLE

II-1.2 Dijon, une métropole régionale éloignée

- Dijon est la capitale régionale de la Bourgogne. Bien que dynamique à l'échelle régionale, puisqu'étant le seul espace à conjuguer attractivité et solde naturel positif, elle ne produit qu'un **faible effet d'entraînement sur l'ensemble régional**. De plus, son poids démographique (338 000 habitants dans l'aire urbaine en 2007) reste limité comparativement aux principales capitales régionales françaises. Malgré ce constat, à l'horizon 2030, seules les agglomérations dijonnaise et auxerroise auraient une croissance démographique positive en Bourgogne.

- L'agglomération de Dijon bénéficie d'un **positionnement géographique avantageux dans les grands réseaux de circulation** à l'échelle de l'Europe occidentale, entre l'Europe du Nord et la Méditerranée. A contrario, son positionnement la place **en marge de grands systèmes métropolitains** : le système francilien au Nord, la métropole lyonnaise au sud et le puissant système rhénan au Nord-Est.

- L'agglomération dijonnaise est néanmoins inscrite dans un **processus de métropolisation** : développement des fonctions supérieures (enseignement supérieur et recherche, santé, culture, finance...), interdépendance croissante entre les territoires, concentration des activités, continuités urbaines... sans pour autant remplir aujourd'hui toutes les fonctions d'une métropole.



- La métropolisation se déploie selon 2 axes :
 - Le long de la vallée de la Saône, au Sud, dans un processus engagé de conurbation reliant la capitale régionale et des villes moyennes de Dijon à Chalon-sur-Saône et se prolongeant jusqu'au Creusot-Montceau
 - Vers l'Est, en direction de Dôle et Besançon, sur un axe discontinu, où sont valorisées les complémentarités inter-régionales sur les grandes fonctions.

- Bien qu'intégré à ce processus de métropolisation en construction, **l'espace Ouest Saône-et-Loire en reste encore relativement à la marge**. Le centre de l'agglomération dijonnaise est au mieux à 45 minutes en voiture pour la partie Nord-Ouest de la zone d'étude, 50 minutes en train du Creusot, mais à plus de 1h15 pour la majorité de la zone voire 2h30 pour l'extrémité Sud. Si le processus de métropolisation de la capitale régionale peut impacter l'espace Ouest Saône-et-Loire, il est encore loin de l'irriguer en profondeur. Il pourrait cependant se renforcer.

- La capitale régionale joue par contre un rôle important pour les étudiants de la zone d'études qui iront majoritairement l'habiter lors de leur cycle supérieur. Ce sont d'ailleurs les étudiants qui, de manière générale, donnent à la capitale régionale son dynamisme démographique.

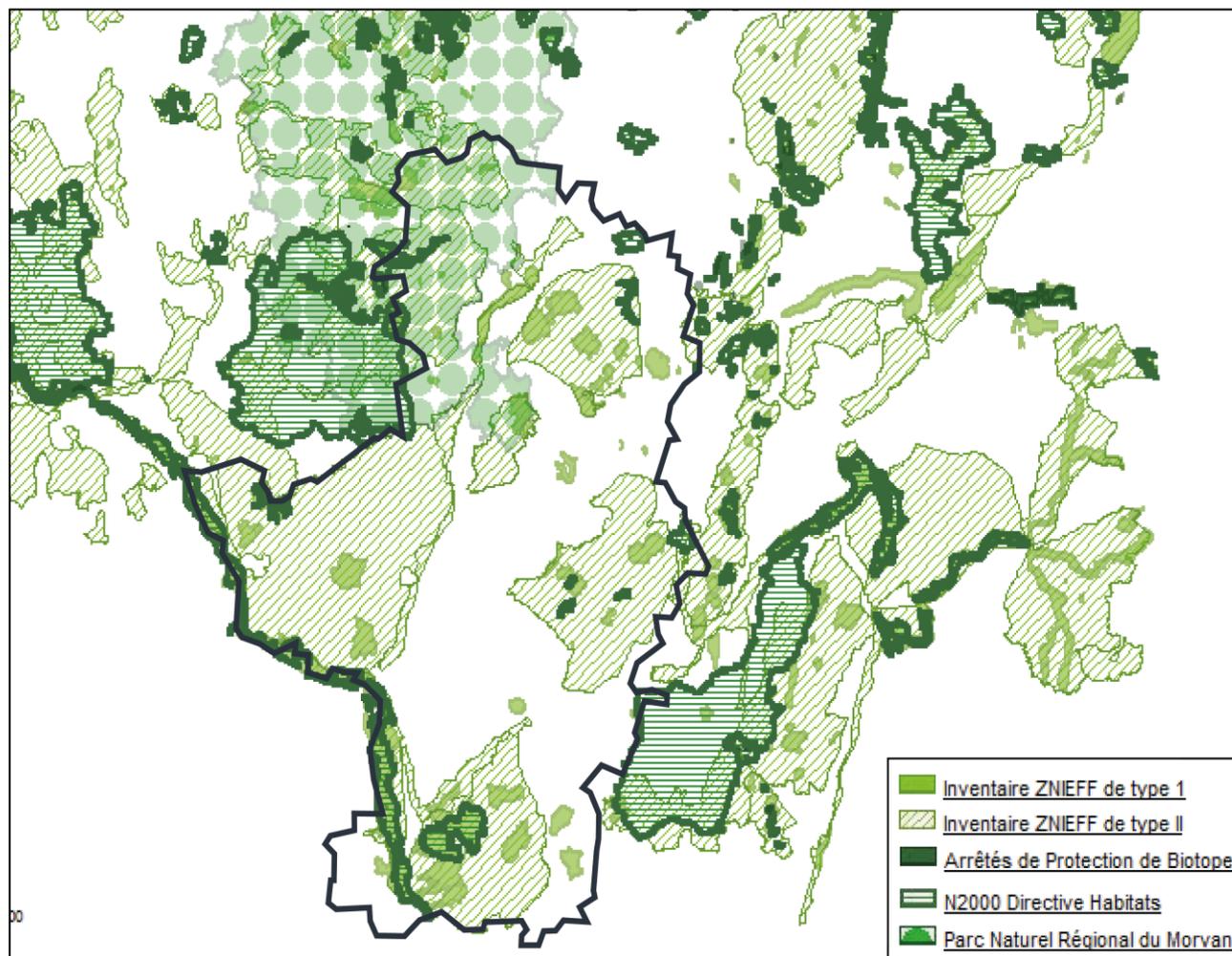
II-1. UNE INTEGRATION REGIONALE A GEOMETRIE VARIABLE

II-1.3 Des continuités écologiques régionales qui irriguent l'espace Ouest Saône-et-Loire

- Les espaces naturels, qu'ils soient ordinaires ou sensibles, occupent une large place au sein du territoire d'étude. Ils sont composés d'espaces agricoles ouverts ou de bocages, de milieux humides, de forêts, de prairies... La variété de ces milieux est à l'origine de la **richesse des paysages et de la biodiversité** du système Ouest Saône-et-Loire. Ainsi, cet ensemble géographique est maillé par de nombreux zonages de protection environnementaux ou d'inventaires : Natura 2000, ZNIEFF, PNR....

- L'imbrication et la juxtaposition des différents milieux constituent des continuités qui confèrent aux territoires leur **fonctionnalité écologique**. Si certaines de ces continuités sont uniquement locales, d'autres peuvent être d'**échelle régionale**, comme les continuités hydrographiques, les grands ensembles forestiers... et irriguent ou traversent l'espace Ouest Saône-et-Loire. Ici le PNR du Morvan, à cheval sur les quatre départements bourguignons, fait office de « cœur vert » de la Région.

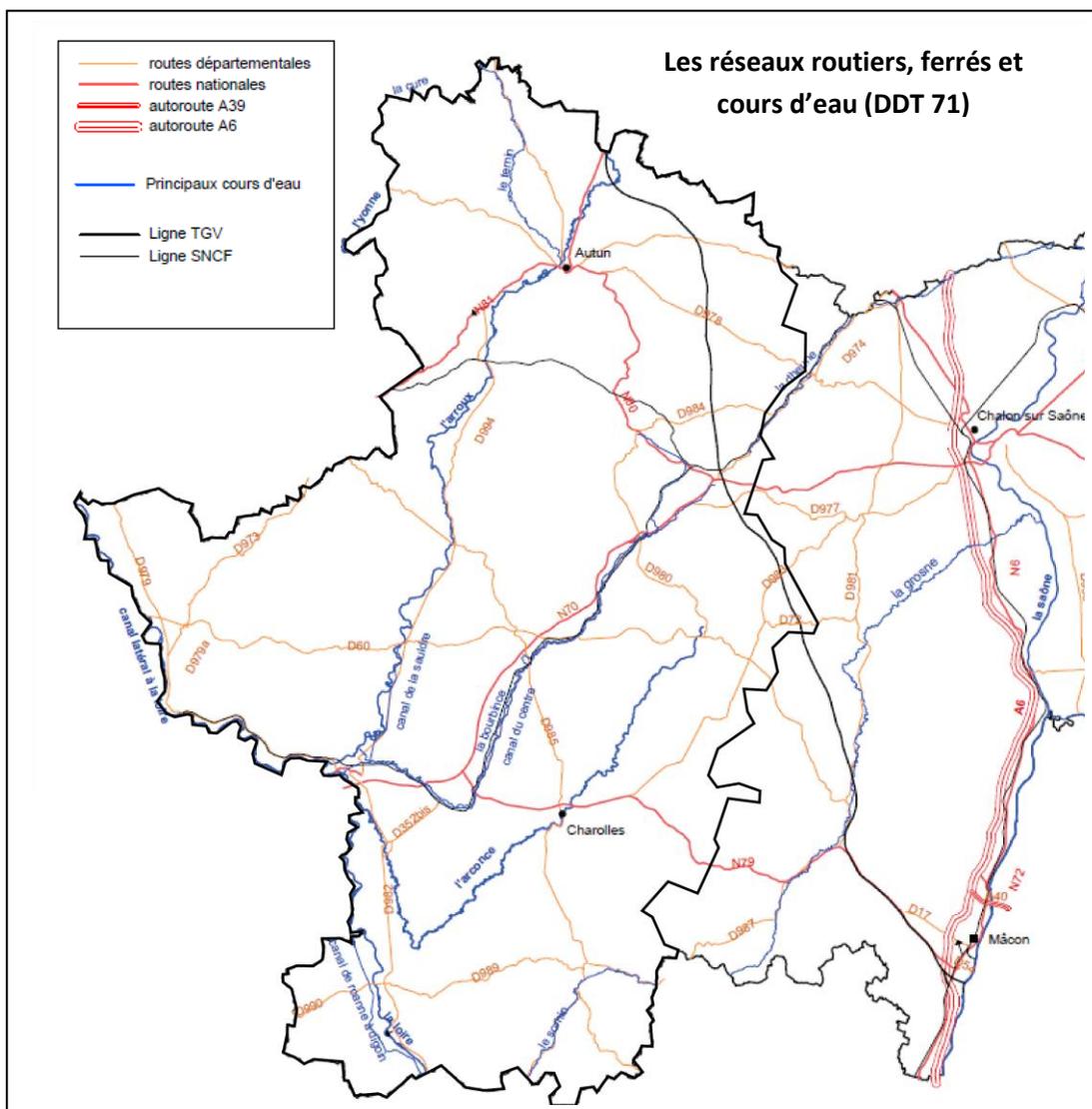
- Le maintien de ces continuités implique une **vigilance quant à l'urbanisation ou la création d'infrastructures** susceptibles de les fragmenter et de nuire ainsi à la fonctionnalité écologique locale voire régionale.



Les grands espaces naturels recensés et/ou protégés en Sud-Bourgogne (DREAL, 2011)

II-2. UN ESPACE AUX CONFINS DE PHENOMENES METROPOLITAINS

II-2.1. De grandes infrastructures de communication



- Bien qu'à l'écart des grands couloirs de transit, l'espace Ouest Saône-et-Loire n'en demeure pas moins un espace **innervé par différentes infrastructures à rayonnement national voire européen.**

- L'espace Ouest Saône-et-Loire est notamment connecté au réseau TGV qui relie Paris à Marseille via Lyon, par la gare du Creusot. Cette gare est issue de la politique nationale d'aide aux territoires en reconversion industrielle depuis les années 80, en améliorant leurs connexions au reste du pays. Son implantation en 1982 a permis d'attirer des entreprises et des cadres travaillant à Paris et Lyon.

- L'espace Ouest Saône-et-Loire est également traversé par la **Route Centre Europe Atlantique (RCEA)** qui constitue une grande liaison transversale Est-Ouest, de la façade atlantique au sillon Rhodanien via Chalon-sur-Saône et Mâcon, et au-delà vers l'Allemagne, la Suisse ou l'Italie. La mise à 2x2 voies de la RCEA se réalise progressivement depuis une trentaine d'années. Avec sa mise en concession en juin 2011, 160 kilomètres de voies vont être aménagés d'ici 2017.

- L'Ouest Saône-et-Loire est également traversé par le **Canal du Centre** (mis en service en 1793), qui assure la jonction entre la Saône et le Canal latéral à la Loire, sur l'itinéraire de la véloroute Nantes-Budapest.

- La présence de ces infrastructures connecte l'espace Ouest Saône-et-Loire au reste de l'Europe. La gare TGV a un usage « professionnel » particulièrement prononcé qui correspond prioritairement à des déplacements relativement fréquents de cadres supérieurs. La RCEA est tout à la fois une grande infrastructure de transit et un axe essentiel de la desserte locale.

II-2. UN ESPACE AUX CONFINS DE PHENOMENES METROPOLITAINS

II-2.2. Deux métropoles à un saut de TGV

- La gare TGV du Creusot - Montceau-les-Mines – Montchanin met l'espace Ouest Saône-et-Loire à 1h20 du cœur de la métropole parisienne et à **40 minutes de la métropole lyonnaise**. On compte 7 navettes aller/retour quotidiennes avec Paris et 8 avec Lyon. Ainsi, ce sont 2 000 voyageurs qui prennent le train en gare du Creusot par jour, soit près de 700 000 sur l'année 2007 (DDT 71).
- Au seul regard de ce critère temps, la gare TGV du Creusot - Montceau-les-Mines – Montchanin peut être assimilée à une gare de la grande banlieue francilienne. D'ailleurs, sur les 2 000 flux quotidiens enregistrés, 75% sont à destination de Paris contre seulement 25 % pour Lyon. La forte croissance des flux (multipliés par 3) depuis l'implantation de la gare, en 1982, n'a pas modifié ces proportions. Toutefois, le nombre de navettes domicile-travail reste modeste et sont davantage à destination de l'agglomération lyonnaise.
- On retrouve ce constat dans l'étude des migrations résidentielles. En effet, l'espace Ouest Saône-et-Loire est fortement déficitaire (20 300 départs contre 17 300 arrivées), notamment avec le reste de la Bourgogne (déficit de 2 500 habitants). En revanche, le bilan est positif avec l'Île de France (+ 537 habitants). Malgré les difficultés économiques que connaissent les territoires de l'Ouest Saône-et-Loire, cet espace jouit d'une relative attractivité auprès de personnes cherchant à fuir les métropoles et disposer d'une certaine qualité de vie, tout en faisant abstraction de la problématique des transports. A distance respectable des deux plus grandes métropoles françaises, l'Ouest Saône-et-Loire dispose là d'une vraie carte à jouer sur le terrain de l'économie présentielle.
- Concernant la métropole lyonnaise, le Creusot est plus rapide d'accès du cœur de la métropole que Saint-Etienne avec laquelle la métropole lyonnaise se structure. L'ambition des élus est de faire de l'agglomération lyonnaise – du Nord Isère à Saint-Etienne et de Vienne à Villefranche-sur-Saône - une métropole d'envergure européenne. Le poids démographique de celle-ci risque cependant de l'handicaper au regard du poids de ses consœurs européennes qui dépassent

les 4 millions d'habitants (Barcelone, Bruxelles, Madrid, Milan, Paris, Cologne, Londres...). Si elle cherche à **étendre son périmètre pour compenser son handicap**, la Saône-et-Loire pourrait légitimement faire partie de ce processus de métropolisation.



Un espace au cœur de deux métropoles françaises (Iabo Théma, 2008)

II-2. UN ESPACE AUX CONFINS DE PHENOMENES METROPOLITAINS

II-2.2. L'espace Rhin-Rhône : une métropole en construction ?

- La construction de la métropole Rhin-Rhône découle de la volonté des élus locaux d'organiser une lisibilité européenne de cet espace, d'ouvrir le marché du travail, de multiplier les potentialités économiques et d'alimenter les creusets de créativité dans tous les domaines de la vie métropolitaine. En un mot, « *accroître le rayonnement des projets de tous et de chacun* ».

- Neuf territoires se sont engagés dans ce projet : l'Eurodistrict Trinational de Bâle, le Réseau Urbain Neuchâtelois, Mulhouse, Belfort, Montbéliard, Besançon, Dijon, Chalon-sur-Saône et la Communauté urbaine Creusot Montceau (voir carte ci-contre).

- Cette métropole est définie comme d'un « nouveau type » par ses promoteurs. En effet, contrairement aux métropoles lyonnaise ou parisienne qui sont de fait des métropoles - bien qu'encore en développement et de taille critique insuffisante pour la première – **la métropole Rhin-Rhône est encore virtuelle.**

- La mise en service de la **Ligne à Grand Vitesse (LGV)** est l'**élément fondateur de la métropole**. Ce projet constitue le chantier essentiel qui repose sur la mise en place d'une chaîne de transports performante à l'échelle métropolitaine. Il contribue à dessiner une image unifiée de l'espace métropolitain et à une plus grande fluidité des échanges. Il conditionne la construction même de la Métropole

Rhin-Rhône. L'objectif est d'offrir aux habitants de l'espace métropolitain des dispositifs de mobilités performants, par liaisons ferroviaires complétées d'un système de dessertes locales, permettant de se rendre d'un point quelconque du territoire à un autre et d'en revenir, dans un **temps inférieur à la demi-journée**.

- Comme pour les métropoles parisienne et lyonnaise, l'espace Ouest Saône-et-Loire se trouve cependant à **la périphérie de cette métropole** d'un « nouveau type ».

- Il est en outre à l'écart de la LGV qui fédère le projet. De plus, parmi tous les territoires concernés, il apparaît comme le moins dynamique économiquement et démographiquement.

CARTE D'IDENTITE DE LA METROPOLE :

- 9 agglomérations
- 2 millions d'habitants
- 1 100 000 emplois
- 90 000 étudiants et 6 universités



La métropole Rhin-Rhône et ses principaux réseaux

II-3. UNE ECONOMIE SOUS DEPENDANCE

II-3.1. Une industrie fortement spécialisée, concentrée et dépendante

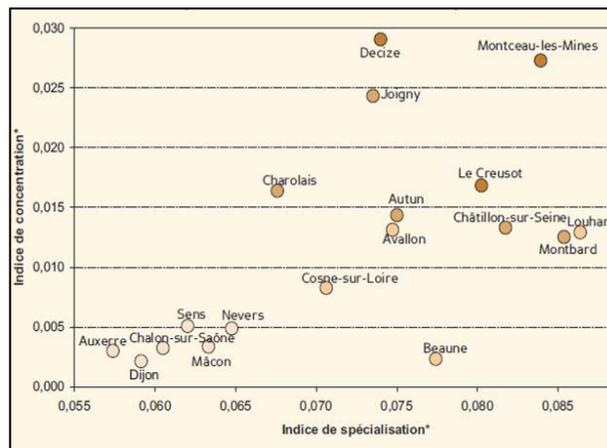
- L'économie des territoires de l'Ouest Saône-et-Loire repose en partie sur la puissance de ses industries. Toutefois, celles-ci cumulent un certain nombre de handicaps qui questionnent leur avenir.
- Le taux de dépendance mesure la part des emplois contrôlés par des centres de décision extérieurs. Pour l'industrie, ce taux est de 62 % pour la zone d'emploi du Charolais, 68 % pour celle de l'Autunois et bondit à 71 % et 78 % pour les zones d'emploi de Montceau-les-Mines et du Creusot. A titre de comparaison, le taux de dépendance atteint 67 % pour la région Bourgogne.

Entre 3/5 et 4/5 des emplois industriels de l'Ouest Saône-et-Loire **dépendent donc de centres de décisions externes**. Pour les emplois de l'ensemble du secteur marchand hors agriculture, de 45 % pour le Charolais à 62 % pour le Creusot, sont concernés (contre 50 % pour la Bourgogne).

- Le taux de spécialisation et de concentration sont deux autres indicateurs qui montrent la fragilité de l'économie de l'Ouest Saône-et-Loire.

Plus le taux de spécialisation est élevé, plus l'économie de la zone d'emplois concernée est orientée vers une ou des activités particulières ce qui pose problème en cas de défaillance systémique d'une activité.

Plus le taux de concentration est élevé et plus les emplois d'un territoire sont polarisés par une ou quelques entreprises. En cas de fermeture d'une seule entreprise ou usine, le contrecoup est donc immédiat et rude pour le territoire.



Spécialisation et concentration des zones d'emplois bourguignonnes en 2007 (INSEE)

- Le graphique ci-dessus montre une classification des territoires selon leur taux de spécialisation et de concentration. Si les quatre zones d'emplois de l'étude sont en situation délicates, on peut relever quelques contrastes.
- Les zones d'emplois de Montceau-les-Mines et du Creusot sont les plus exposées et cumulent des **taux de dépendance, de concentration et de spécialisations élevés**. Sur ces deux zones, le plus grand employeur concentre 20 % des emplois.

- Dans les zones d'emplois d'Autun et du Charolais, les emplois sont concentrés par des grands employeurs comme DIM (textile), FPT (automobile), ainsi qu'Arcelor-Mittal (métaux).

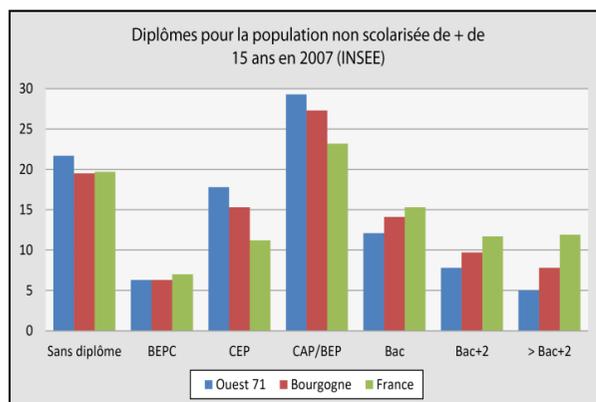
• Si la structuration des activités économiques de l'Ouest Saône-et-Loire, et a fortiori celle de l'industrie, apparaît comme une faiblesse pour l'avenir de cet espace, la nature industrielle de ces activités interroge également sur la pérennité de l'emploi à l'image du délitement de l'emploi industriel depuis 40 ans en France. Dans une économie hyper-mondialisée, l'Ouest Saône-et-Loire est en concurrence avec l'ensemble des pays du globe. Pour augmenter leurs bénéfices, les entreprises n'hésitent pas à délocaliser leurs usines dans des pays à bas coûts salariaux en Asie ou en Europe de l'Est.

- Le textile, la métallurgie, l'automobile sont parmi les activités ayant perdu le plus d'emplois depuis la crise industrielle des années 70. A titre d'exemple le nombre d'emplois dans le textile a été divisé par 6 en France depuis 1974. Les activités à faible valeur ajoutée - dont les coûts salariaux ont une importance relative forte dans le bilan des entreprises et ne nécessitant pas de hautes qualifications - sont particulièrement vulnérables dans un contexte mondialisé où, à niveau de qualification équivalent, les coûts salariaux peuvent être de 2 à 10 fois inférieurs.

II-3. UNE ECONOMIE SOUS DEPENDANCE

II-3.2 La faiblesse de l'offre de formation locale

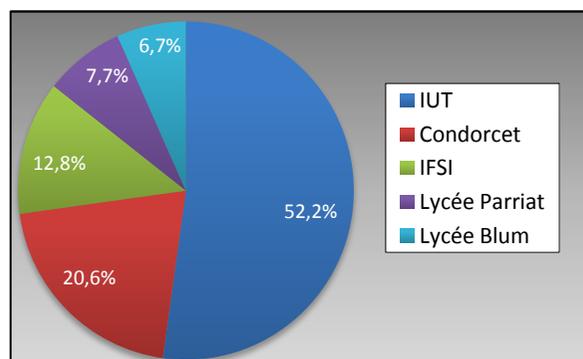
• L'espace Ouest Saône-et-Loire souffre d'un manque de personnels très qualifiés, à mettre en parallèle avec la **faiblesse du nombre d'emplois « métropolitains »** : recherche, télécoms, banque ... Dans l'aire urbaine du Creusot-Montceau, ces emplois ne représentent que 3,2 % du total contre 4,9 % pour Chalon-sur-Saône et 7,5 % pour Dijon. Ce constat pèse sur les capacités de redynamisation de l'économie locale et sur l'innovation.



• Le graphique ci-dessus démontre clairement ce constat. Alors que 21,7 % des plus de 15 ans non scolarisés sont sans diplôme dans l'Ouest Saône-et-Loire, seulement 12,8 % ont un diplôme au moins équivalent à Bac+2. Inversement, pour la France, on trouve 19,7 % de sans diplômés et 23,6 % de titulaires d'un BAC+2 ou plus. La Bourgogne est en position intermédiaire entre ces deux espaces.

• Il existe une offre de formation supérieure avec trente diplômes dispensés par cinq structures, toutes situées au Creusot : l'Institut Universitaire Technologique du Creusot (4 DUT, 6 Licences), spécialisé dans la mécanique et l'électronique ; le Centre Universitaire de Condorcet (4 Licences, 2 Masters) ; l'Institut de Formation en Soins Infirmiers ; le lycée Léon Blum (3 BTS) ; le lycée Henry Parriat (1 classe préparatoire et 3 sections de Techniciens Supérieurs).

• On dénombre ainsi 1 272 étudiants (source : Métropole Rhin-Rhône), chiffre plus élevé que l'agglomération de Chalon-sur-Saône (1 143 étudiants) mais **bien loin des centres universitaires** tels que Dijon ou Besançon qui comptent respectivement 32 568 et 22 274 étudiants. A lui seul, l'IUT du Creusot regroupe la moitié des étudiants (voir diagramme ci dessous).



Répartition des étudiants par structures

(Données : Campus Sud Bourgogne)

Mais comme le montrent les chiffres du solde migratoire, les 18-25 ans ont tendance à partir de l'Ouest Saône-et-Loire pour aller étudier ailleurs.

• La totalité des **sites universitaires** de l'espace Ouest Saône-et-Loire **est concentrée sur le Creusot**. De plus, l'offre locale est dépendante de Dijon. Le Campus Sud-Bourgogne qui rassemble l'ensemble des sites universitaires de la Saône-et-Loire (Creusot et Chalon) est né de la stratégie de déconcentration de l'Université de Bourgogne qui a ouvert de nouvelles formations dans toute la Région depuis les années 70.

• On ne compte qu'une vingtaine de doctorants, ce qui n'empêche pas la présence de **deux laboratoires de recherche de pointe** dépendant du CNRS : le Laboratoire Electronique, Informatique et Image (LE2i) et l'équipe Laser et Traitement des Matériaux (LTM). Il existe également une plateforme technologique 3D, qui sert d'espace d'échange entre les universités et les entreprises.

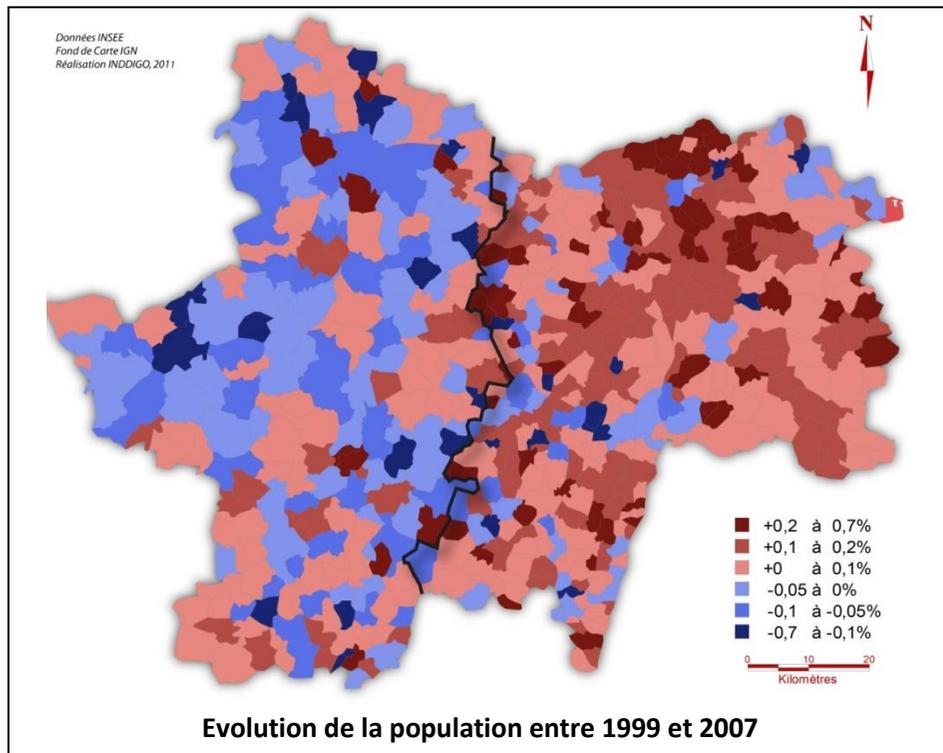
• Les **formations sont adaptées aux activités** des territoires de l'Ouest Saône-et-Loire : métallurgie, mécanique, électronique, services aux entreprises... en tenant compte de partenariat fort avec les grandes entreprises locales : Alstom, Areva, le CEA, Péchiney... Ainsi les diplômés sont presque assurés de trouver du travail sur place. Toutefois cela accroît encore la dépendance du territoire vis-à-vis des activités industrielles.

III – EVOLUTION

UN ESPACE A LA CROISEE DES CHEMINS

III-1. UN DEFI DEMOGRAPHIQUE A RELEVER

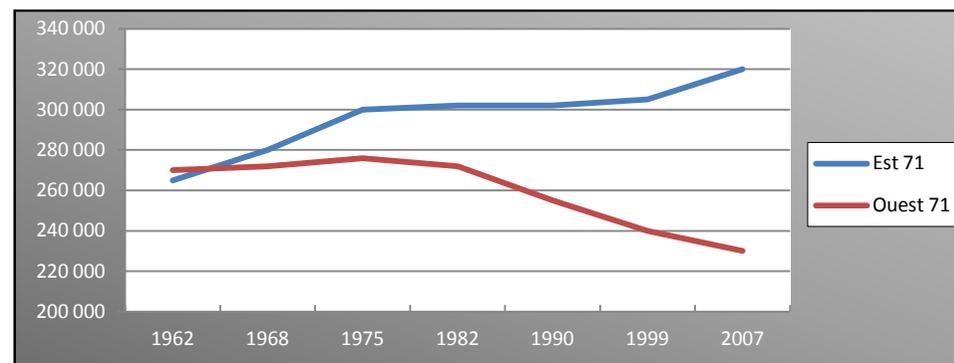
III-1.1. Une baisse annoncée de la population



- L'Ouest Saône-et-Loire est dans une **situation démographique délicate** : entre 1999 et 2007 le territoire a perdu 3,2 % de sa population et depuis 1975, cette baisse atteint 16 %. Le territoire prend le contre-pied des tendances régionales : en effet sur ce temps long, la Région a gagné 4 % et l'Est du département 9 %.

- Cette tendance à la baisse masque l'évolution des causes sous-jacentes. Le taux de variation du solde naturel, qui est aujourd'hui de - 0,2 % par an n'a cessé de décroître depuis les années 60. Inversement le taux de variation dû au solde migratoire n'a cessé de remonter pour atteindre - 0,2 % par an entre 1999 et 2007 alors qu'il plongeait à - 0,7 % par an dans les années 80.

- Toutefois le solde migratoire est encore défavorable avec un déficit de 3 000 habitants entre 1999 et 2007. Au final l'Ouest de la Saône, qui était légèrement plus peuplé que l'Est en 1962 avec 270 000 habitants, s'est vu largement rattrapé depuis (voir graphique).



Population de la Saône-et-Loire entre 1962 et 2007

(Données : INSEE, Réalisation : INDDIGO, 2011)

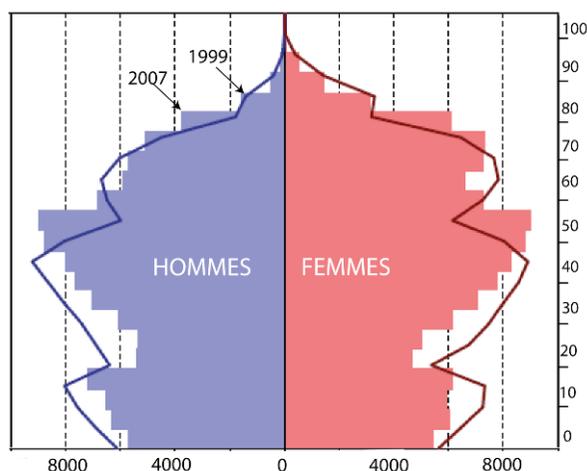
- Le déficit migratoire joue pleinement sur l'avenir du territoire car ce sont les forces vives qui partent. Entre 1999 et 2007, le solde arrivées/sorties des 15-29 ans atteint un déficit de 5 000 personnes pour le territoire, souvent des étudiants, des employés ou des professions intermédiaires.

⇒ **ET DEMAIN ?** : L'INSEE a publié plusieurs études prospectives sur l'évolution démographique et les perspectives sont pessimistes. En effet, il n'est pas prévu de redressement dans les années à venir pour deux raisons. D'une part, le solde naturel devrait continuer à diminuer en raison du départ des jeunes et du vieillissement annoncé de la population. D'autre part le solde migratoire a peu de chances de devenir positif, le territoire étant considéré comme peu attractif surtout pour les jeunes actifs. Au final, l'Autunois et le Centre devraient perdre 0,5 % de leur population par an entre 2005 et 2030, alors que le Charolais verrait diminuer son nombre d'habitants de 0,2 à 0,5 % par an.

III-1. UN DEFI DEMOGRAPHIQUE A RELEVER

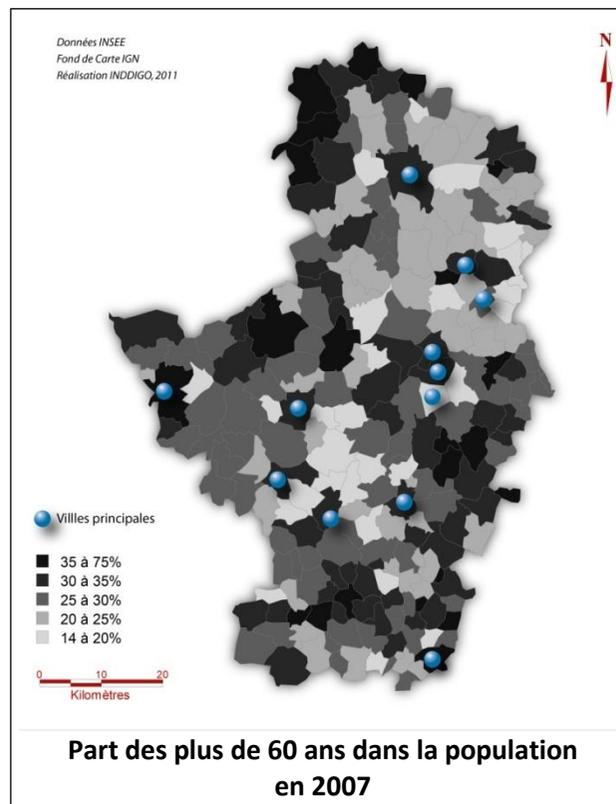
III-1.2. Un vieillissement prononcé

- La population de l'espace Ouest Saône-et-Loire est relativement âgée. En 2011, les plus de 65 ans représentent 23,7 % de la population, contre 19,9 % en Bourgogne et 16,9 % en France. Inversement la part des moins de 25 ans est plus faible soit 25,5 % de la population contre 28,6 et 30,7 %.



Pyramide des âges et 1999 et 2007 (INSEE)

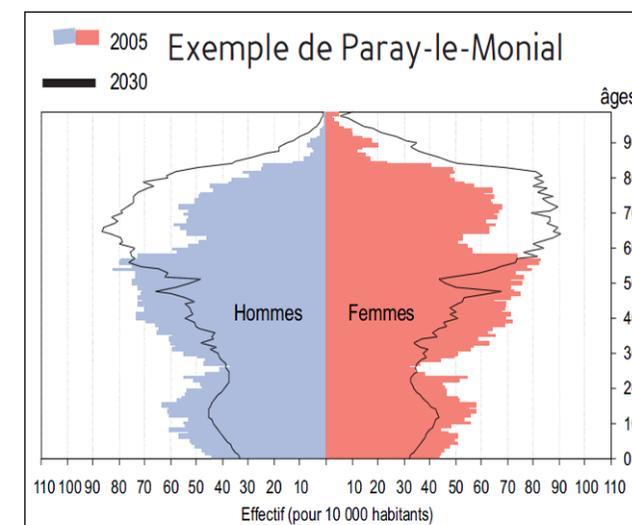
- La comparaison des pyramides des âges ci-dessus montre un **net recul des classes jeunes et actives** entre 1999 et 2007 alors que les populations plus âgées sont plus nombreuses. L'espace **vieillit donc à un rythme soutenu**. La baisse constante de la natalité et l'émigration des jeunes actifs contribuent fortement à ce déséquilibre démographique croissant.



- La carte ci-dessus montre que l'espace Ouest Saône-et-Loire est relativement âgé dans son ensemble. Tous les types d'espaces sont impactés et notamment les centres urbains qui ont des taux de plus de 60 ans supérieurs à 30 %. Les espaces les plus jeunes sont les espaces périurbains autour d'Autun et du Creusot ainsi que les communes situées entre Digoin, Gueugnon Charolles et Paray-le-Monial. Au total, les personnes de plus de 60 ans

représentent 25 % de la population dans les 2/3 des communes.

⇒ **ET DEMAIN ?** : L'INSEE a réalisé une étude prospective sur le vieillissement de la population en Bourgogne. Si tous les territoires seront touchés, l'Ouest de la Saône-et-Loire sera particulièrement atteint (graphique ci-dessous).



Le ratio entre les plus de 65 ans et les actifs varie actuellement de 20 à 33 % selon les territoires. Il devrait atteindre 33 à 50 % pour l'Autunois et dépassera largement les 50 % pour le Centre et le Charolais qui seront les espaces bourguignons les plus âgés en 2030. L'âge moyen à Paray-le-Monial devrait atteindre 51 ans contre 46 ans pour la Bourgogne.

III-1. UN DEFI DEMOGRAPHIQUE A RELEVER

III-1.3. Des conséquences lourdes

⇒ Les mutations de l'appareil productif

Le vieillissement de la population va avoir de nombreuses conséquences sur les territoires, a fortiori, du fait qu'il s'agit d'un espace déjà âgé. L'arrivée de jeunes actifs sur le marché de travail est à l'origine de nombreuses innovations, or la diminution du nombre des moins de 25 ans sur le territoire (- 5 000 entre 1999 et 2007) est problématique pour assurer une **redynamisation de l'économie locale**. De plus, le vieillissement des chefs d'entreprises et des exploitants agricoles freine la reprise des activités économiques existantes. L'augmentation de l'âge de départ à la retraite devrait contribuer à raviver les tensions sociales sur le marché du travail.

⇒ Les carences de l'offre de santé

L'augmentation du nombre de personnes âgées va entraîner une explosion des dépenses de santé. Or la Saône-et-Loire connaît une **érosion de sa densité médicale** : entre 1998 et 2008, la densité de médecins généralistes a diminué de 5 %. Si le département est plutôt bien loti par rapport à la Région, elle affiche une densité corrigée de 88 médecins généralistes pour 100 000 habitants contre 101 pour la France. En outre, cette densité est plus forte à l'Est qu'à l'Ouest du territoire. En effet, plusieurs cantons de l'Ouest : le Creusot, Creusot Est, Montceau Sud, Digoin, Marcigny, Toulon sur Arroux et Bourbon Lancy ont été identifiés (par la Mission Régionale de Santé) comme « zones déficitaires en

médecins généralistes », contre un seul canton pour l'Est. La situation sera **critique dans les milieux ruraux**, où les médecins en poste vieillissent et ne sont pas remplacés.

Pour pallier cette carence, l'Union Régionale de Caisse d'Assurance Maladie et l'Union Régionale des Médecins Libéraux travaillent à redéployer l'offre de santé sur la Bourgogne. Par exemple plusieurs maisons de santé ont été construites dans les territoires ruraux, comme à Saint Bonnet de Joux et Toulon sur Arroux dans l'Ouest de la Saône-et-Loire.

⇒ La mixité inter-générationnelle

Il est à craindre que ne se développent des phénomènes de types Sun City, du nom d'une ville de l'Arizona (USA) où les 39 000 habitants ont 75 ans de moyenne d'âge et vivent en cercle fermé. Il faudra être vigilant quant à la mixité intergénérationnelle, car elle est garante de redistribution de richesses, et un moyen de lutter contre l'exclusion sociale des personnes âgées. Sur la base de ce constat, la Communauté de Communes du Couchois a mis en œuvre un Pôle d'Excellence Rural, visant à la « *Création et l'aménagement d'un site intergénérationnel au service de la population du Couchois* ». Adossé à un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, un pôle multiservice (garderie, ludothèque...) a été créé.

⇒ La prise en charge de la dépendance

Le nombre de personnes dépendantes va fortement croître entre 2000 et 2040, et devrait augmenter de 50 % soit de 800 000 à 1,2 millions de personnes en France. La **prise en charge de la dépendance** (maintien à domicile, maisons de retraite, soins...) va demander aux territoires des efforts importants en financements et en logistique pour faire face à cette évolution. L'Ouest Saône-et-Loire connaîtra un vieillissement très rapide de sa population, et sera particulièrement affecté par la formation d'un personnel adapté, la construction de locaux ou la formation d'une **stratégie globale**. A noter que le secteur des services à la personne sera celui qui recrutera le plus en France (+ 500 000 emplois depuis 2005) ; le vieillissement est donc aussi un moyen de **fixer des emplois sur place**.

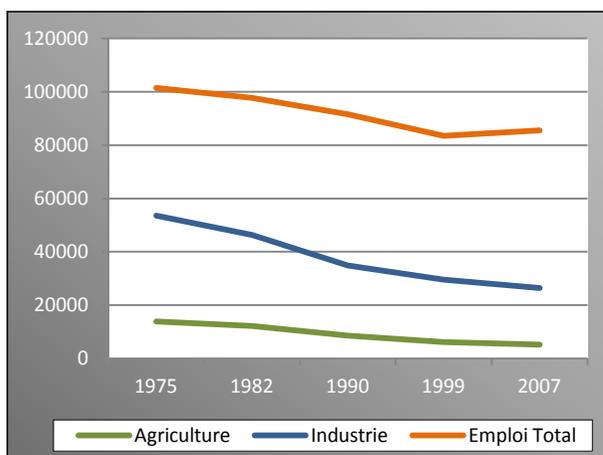
⇒ L'accessibilité aux lieux de vie et aux services

Les personnes âgées ont une **mobilité plus réduite** que les autres catégories de population, avec davantage de marche à pied et moins de temps de trajet. Elles souffrent également d'handicaps moteurs et cognitifs plus importants. Il se pose alors la question de la mise en place de politiques leur permettant l'**accès aux services**. Par exemple, le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics a été mis en place (2006) et vise à mettre en conformité la voirie.

III-2. DES MUTATIONS ECONOMIQUES MAJEURES

III-2.1. Le choc de la désindustrialisation

• La situation de l'emploi a longtemps été préoccupante : entre 1975 et 2007 près de 15 000 emplois ont été perdus (voir graphique ci-dessous). Cette évolution a davantage touché les secteurs primaire et secondaire qui ont connu une chute de respectivement 60 et 50 % de leurs effectifs.



Evolution de l'emploi de 1975 à 2007

(Données : INSEE ; Réalisation : INDDIGO, 2011)

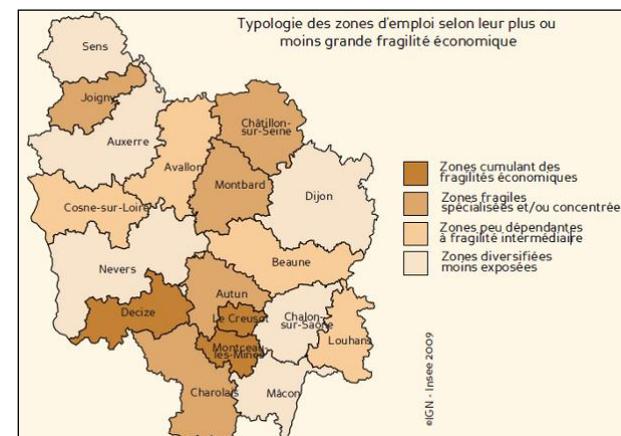
Entre 1999 et 2007, la situation s'est améliorée. Il y avait 85 000 emplois sur le territoire en 2007 soit une augmentation de 2,5 %. Mais si le **secteur tertiaire est à l'origine de ce rebond**, le nombre des **emplois industriels et agricoles continue de chuter**. La cause principale de cette baisse est la désindustrialisation qui touche l'ensemble du pays depuis 40 ans. En effet, l'Ouest Saône-et-Loire cumule un certain nombre de fragilités évoquées dans les

points précédents soit la concentration, la spécialisation, et la dépendance du secteur industriel. Le taux de chômage varie de 10,5 % pour les zones d'emplois du Creusot et de Montceau à 7,8 % pour le Charolais et l'Autunois, au 1^{er} trimestre 2009.

• L'événement le plus frappant de ce phénomène a été la fermeture de l'entreprise sidérurgique Creusot-Loire (1984) supprimant des milliers d'emplois bientôt suivie de la disparition des activités textiles. En 1992, la dernière exploitation de charbon de Montceau, ferme. Aujourd'hui, l'emploi industriel continue son érosion. Dim a délocalisé « l'activité lingerie » de son site d'Autun en 2009 en Roumanie, faisant disparaître 86 emplois. En 2009, Michelin supprime 477 emplois à Blanzay.

Les pôles du Creusot et de Montceau ont sans doute été les plus touchés par la désindustrialisation en raison notamment de la mono-activité qu'on y trouvait. La Communauté Urbaine a toutefois développé un ambitieux programme de revalorisation des friches industrielles (avec des aides importantes de l'Etat et de l'UE), de sorte que la quasi-totalité d'entre elles sont aujourd'hui réhabilitées. Au Creusot, ex pôle de conversion, l'industrie a remplacé l'industrie grâce en partie au bon maintien de la filière nucléaire, même si l'avenir de cette filière suscite aujourd'hui des interrogations. Sur 250 hectares, on dénombre ainsi 80 entreprises (Areva, Alstom, Ge Oil...) et 5 000 emplois. A Montceau, 260 hectares de friches du site des Houillères ont été réaménagés.

⇒ **ET DEMAIN ?** : L'INSEE a classé les zones d'emplois bourguignonnes en quatre catégories selon leur fragilité face aux mutations économiques. Pour cela, 7 indicateurs ont été pris en compte : taux de dépendance, de chômage, de création d'emplois, part des chômeurs longue durée, des professions intermédiaires, des emplois dans la sphère présentielle et des sans diplômes. Les résultats montrent que l'Ouest Saône-et-Loire est en situation délicate. Les zones d'emploi du Creusot et de Montceau « cumulent les fragilités économiques. » et font partie des trois zones d'emplois (avec Decize) les plus en difficultés. Celles d'Autun et du Charolais s'en sortent mieux mais restent des « zones fragiles spécialisées et/ou concentrées. » Même si l'Ouest Saône-et-Loire a partiellement surmonté les violentes mutations industrielles des années 80 et 90, son avenir économique demeure incertain.



III-2. DES MUTATIONS ECONOMIQUES MAJEURES

III-2.2. De la production de la richesse à sa captation

• L'analyse des moteurs du développement (cf. théorie de la base) consiste à détailler les revenus dits « basiques » en quatre catégories :

- **Productif** : revenus du capital et du travail liés à la vente à l'extérieur de biens et de services produits à l'intérieur du territoire ;

- **Public** : salaires des trois fonctions publiques (État, collectivités locales, secteur hospitalier) ;

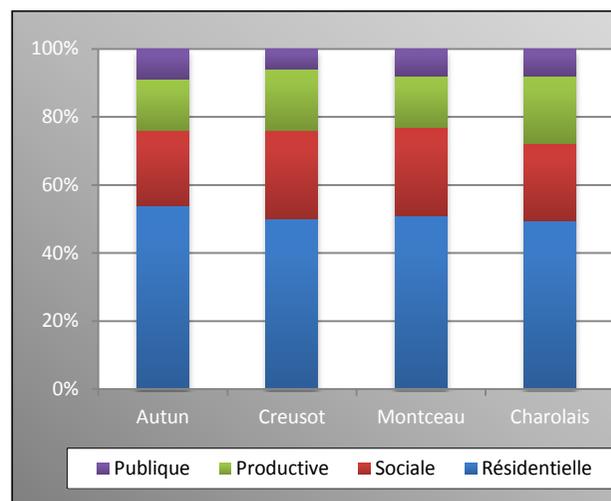
- **Résidentiel** : revenus entrants sans lien avec la production et du fait de l'offre résidentielle locale : actifs navetteurs, retraites, tourisme... ;

- **Social** : toutes les prestations sociales et sanitaires : prestations de chômage, minima sociaux...

• Ainsi l'ŒIL (Observatoire de l'Economie et des Institutions Locales) a réalisé une typologie des principaux moteurs de développement des zones d'emplois en 2005-2006. Si le Charolais est « productif », les zones d'emplois du Creusot et de Montceau sont à « base sociale », l'Autunois étant en « situation intermédiaire. »

• En effet, dans l'Ouest Saône-et-Loire, la base productive ne représente que 15 % des revenus basiques, pour la zone d'emplois d'Autun, et de 18 à 21 % pour les zones d'emplois du Charolais, de Montceau et du Creusot. Sur le graphique ci-après, on observe clairement la prédominance de la base résidentielle qui représente plus de 50 % des revenus totaux.

Toutefois, l'économie de l'Ouest Saône-et-Loire est peu résidentielle par rapport à d'autres espaces français : faiblesse du tourisme local, manque d'attractivité résidentielle, ...



Répartition des types de revenus par zones d'emplois de l'Ouest Saône-et-Loire en 2006

(Données : ŒIL ; Réalisation : INDDIGO, 2011)

• Depuis la désindustrialisation des années 80 en France la base productive ne cesse de régresser au profit des trois autres sources de revenus, notamment de la base résidentielle. Par exemple, le nombre d'établissements dépendants du secteur résidentiel est passé de 72 % en 2002 à 74 % en 2006 sur l'Autunois Morvan (Unistatis). Cette évolution s'accompagne de la **tertiairisation de l'économie** des territoires de l'Ouest Saône-et-

Loire. Ainsi, le nombre d'emplois dépendants du secteur tertiaire est passé de 35 000 à 54 000 entre 1975 et 2007, soit de 34 % à 63 % de l'emploi total.

⇒ **ET DEMAIN ?** : Le rapport « La crise et nos territoires, premiers impacts » présenté par Laurent DAVEZIES, pour l'ACDF et la Caisse des dépôts, présente très précisément les effets de la crise économique sur les territoires en fonction de leurs spécialisations. *Globalement, les territoires résidentiels résistent mieux à la crise que les territoires productifs. C'est dans ces derniers que le choc industriel a été le plus violent et c'est là que le choc conjoncturel joue à présent son rôle d'accélérateur structurel.* (TALLANDIER M.)

La situation favorable de l'espace Ouest Saône-et-Loire entre Lyon et Paris peut devenir un atout pour développer l'économie résidentielle en attirant des navetteurs journaliers, et ce, à condition d'apporter des éléments favorables sur place liés à la qualité de vie : loisirs, culture, environnement, services à la personne... Les acteurs du développement local doivent donc prendre en compte l'ensemble des moteurs du développement afin d'éviter la dépendance à un secteur particulier et notamment le secteur productif. En effet, malgré le poids du système industriel local, la question n'est plus tant de savoir comment produire la richesse, mais comment la capter.

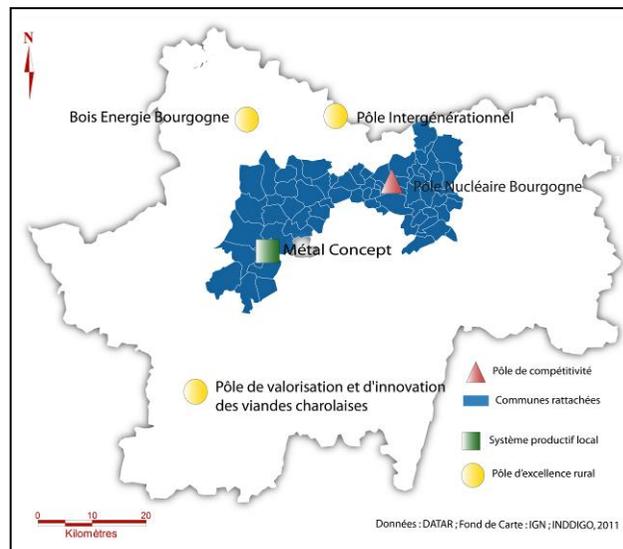
III-2. DES MUTATIONS ECONOMIQUES MAJEURES

III-2.3. Vers une économie de l'excellence ?

- Aujourd'hui, les grandes firmes délocalisent leurs usines pour les installer dans des pays à bas coûts salariaux. Mais sur certains territoires se mettent en place des dynamiques de production localisées qui ont pour caractéristique de pouvoir concurrencer des firmes globalisées. Ce sont des lieux qui ont réussi à maintenir et développer une production industrielle spécifique et compétitive face à la mondialisation par des processus de développement localisés, c'est-à-dire s'appuyant sur la valorisation des ressources territoriales par les acteurs locaux. On parle ainsi d'une stratégie de « glocalisation » (MORITA, PDG de SONY), néologisme entre global et local. Ces stratégies font la part belle aux réseaux de PME, aux savoir-faire locaux, aux TIC, à l'innovation, à la recherche.

- Les stratégies économiques actuelles reposent sur la notion de filière. En effet la mise en réseau d'acteurs locaux permet de valoriser la compétitivité des activités en facilitant les échanges d'informations, le montage de projets... Ainsi la coopération est plus que nécessaire pour être visible dans une économie globalisée. Cela implique également une permanente remise en question de ces activités en misant sur l'innovation pour rester dans la course. C'est pourquoi ces filières se construisent dans le temps long et nécessitent d'associer les centres de recherche, centres de formation, universités. Par exemple, sous l'impulsion de Métal Concept Bourgogne, 9 entre-

prises (650 emplois) se sont constituées en **Système Productif Local**, mini cluster aidé financièrement par l'Etat depuis 1999.



Les pôles d'excellence en Saône-et-Loire

- C'est aussi le cas du **pôle de compétitivité** « Nucléaire Bourgogne », issu de la politique du même nom, dont le siège est à Chalon-sur-Saône. Réunissant acteurs économiques, politiques et de la recherche, il produit des composants pour les centrales nucléaires et irrigue un nombre important de communes de l'Ouest Saône-et-Loire, notamment au Creusot-Montceau (cf. carte ci dessus).

Il regroupe ainsi de 129 acteurs, représentant près de 9 000 salariés.

⇒ **ET DEMAIN ?** L'Ouest Saône-et-Loire possède plusieurs filières organisées ou en construction/mutation. Les plus prégnantes sont sans doute la mécanique et la métallurgie, malgré leur déclin, qui sont issues d'une longue tradition industrielle ancrée dans le territoire et qui profitent de l'installation sur place de formations supérieures spécialisées dans ces domaines.

L'élevage charolais et le bois dans l'Autunois sont des activités « traditionnelles » et difficilement délocalisables car issues de savoir-faire locaux. Deux Pôles d'Excellence Rurale ont d'ailleurs été labellisés sur ces deux activités. La filière céramique dans le Brionnais (qui travaille avec Limoges) est un autre exemple d'activité résultant d'une histoire locale.

Toutefois, la concurrence des pays à bas coûts salariaux impose la recherche croissante de la qualité des produits et du développement d'une véritable économie de l'excellence. Cela passe en partie par l'accès pour tous les territoires au haut débit qui leur ouvre des perspectives nouvelles. Si 96 % des lignes de la Saône-et-Loire sont dotées du haut débit, certains espaces ruraux restent des déserts numériques.

III-3. LES RESSOURCES, L'ENERGIE, LE CLIMAT : UN TRIPLE DEFI

III-3.1. Vers une plus grande autonomie énergétique

• A l'image du reste de la France, l'espace Ouest Saône-et-Loire doit faire face à un double défi :

- Accroître son **indépendance énergétique** dans un contexte d'épuisement des énergies fossiles.

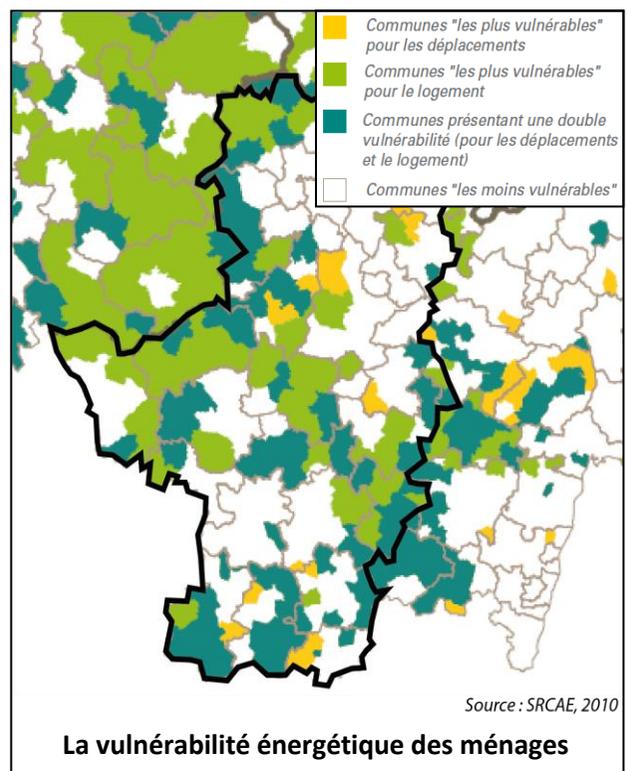
- Contribuer localement à une **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES) responsables du changement climatique.

• Même s'il n'existe pas de données spécifiques à l'espace Ouest Saône-et-Loire, compte tenu de ses ressources et de sa structuration, il est, à l'image de la Bourgogne, largement dépendant de ressources énergétiques qui lui sont extérieures. La région Bourgogne a ainsi une production d'énergies 8 fois moins élevée que sa consommation finale.

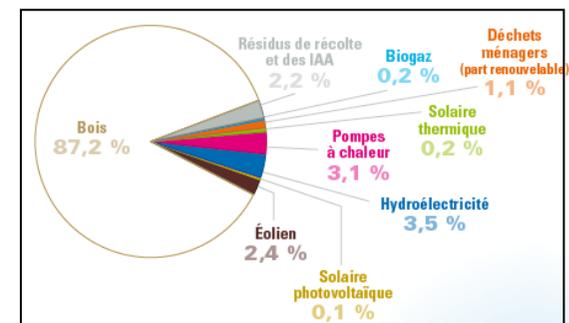
• Si l'autonomie passe d'abord par une réduction des consommations énergétiques, elle passe aussi par la **diversification des ressources locales**. A l'échelle de la Bourgogne, la principale ressource mobilisée est le bois énergie puisqu'elle représente en 2009 87 % des énergies renouvelables. La part des énergies renouvelables dans les consommations finales, bien qu'en augmentation, était encore inférieure à 8 % en 2007.

• Si la question énergétique est un enjeu stratégique de moyen terme, la **vulnérabilité énergétique des ménages** est un enjeu d'actualité pour certains d'entre eux qui se trouvent en situation de

précarité énergétique. Les ménages sont cependant inégalement exposés en fonction de leurs revenus et de leur localisation : les ménages des territoires ruraux sont les plus vulnérables relativement aux dépenses d'énergie dans le logement, les ménages des communes périurbaines éloignées et de certaines communes rurales le sont davantage par rapport aux dépenses pour l'automobile (cf. carte ci-dessous).



⇒ **ET DEMAIN ?** : la poursuite de la hausse du prix des énergies va augmenter la vulnérabilité des ménages les plus fragiles et toucher une part de la population plus importante. Les incertitudes sur l'évolution du prix des énergies fossiles sont grandes : à quelle vitesse vont-elles augmenter, régulièrement ou par à-coups, jusqu'à quel niveau... ? L'évolution dépend d'un contexte géopolitique instable qui peut évoluer du jour au lendemain. La question se pose de la capacité des ménages à vivre dans l'espace Ouest Saône-et-Loire avec un prix de l'essence dépassant les 2 €, 3 €, voire plus. Cette question impose d'anticiper des réponses cohérentes en matière, d'urbanisme, de construction, de mobilité, d'usage... et de la production d'énergies locales renouvelables. (cf. diagramme ci-dessous).



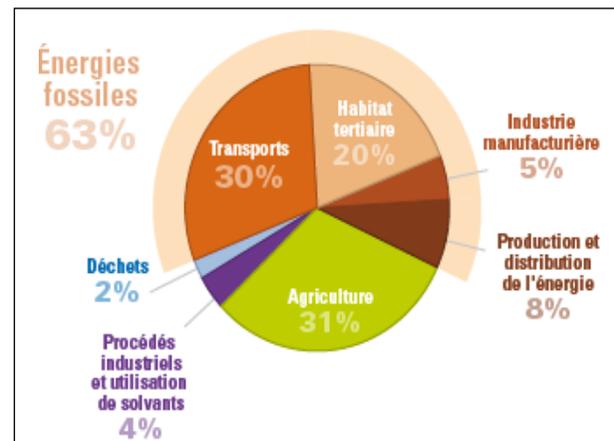
Ce contexte peut aussi être source d'opportunités. L'espace Ouest Saône-et-Loire a de réelles ressources à valoriser, qu'elles soient solaires, organiques ou forestières... qui sont autant d'emplois locaux pour demain.

III-3. LES RESSOURCES, L'ÉNERGIE, LE CLIMAT : UN TRIPLE DÉFI

III-3.2. Une contribution nécessairement locale au défi climatique mondial

- Des engagements ont été pris au niveau international pour réduire de façon drastique les émissions de gaz à effet de serre (GES) et limiter ainsi l'ampleur du réchauffement global qui, selon les scénarios, variera entre + 1,8°C et + 4°C à l'horizon 2100. Pour comparaison, un écart de 4°C est comparable à celui qui a fait basculer le climat du dernier âge glaciaire à notre climat tempéré actuel.
- La Bourgogne est engagée, via son Schéma régional climat-air-énergie (SRCAE), dans une dynamique de **réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % à échéance 2020 et de 75 % à horizon 2050** (facteur 4). Il est également prévu d'ici 2020 une réduction de 20 % des consommations énergétiques par rapport aux projections ainsi qu'une augmentation de la part des énergies renouvelables pour la porter à 20 % des consommations finales. Les émissions de GES ont cependant encore globalement augmenté de 2,7 % entre 1990 et 2007.
- La répartition des émissions à l'échelle bourguignonne par secteur est différente de celle au niveau national : la part de l'agriculture et celle des transports sont nettement plus élevées ; celle des combustions de l'industrie manufacturière est plus faible.
- L'utilisation des énergies fossiles est à l'origine de 63 % des émissions de GES, avec en tête, les trans-

ports, puis les secteurs de l'habitat et du tertiaire. Les émissions de ces trois secteurs sont en hausse depuis 1990. L'agriculture est responsable de la majeure partie des émissions qui ne sont pas dues à la combustion d'énergies fossiles (principalement des émissions de méthane liées à l'élevage et de protoxyde d'azote liées aux cultures), avec une baisse enregistrée par rapport à 1990. Toutefois, l'élevage reste extensif, et les prairies stockent du CO₂, ce qui participe à la réduction des émissions de GES.



Les émissions de GES par secteurs d'activités en Bourgogne (Alterre Bourgogne 2007)

- Bien que ne disposant pas de données spécifiques à l'espace Ouest Saône-et-Loire, on peut imaginer que ses rejets de GES reflètent globalement les ratios régionaux.

⇒ **ET DEMAIN ?** : Si l'espace Ouest Saône-et-Loire se situe probablement dans la fourchette moyenne des territoires français, il n'en demeure pas moins contributeur, et donc responsable, d'émission de GES. Il se doit donc de répondre localement au défi climatique planétaire.

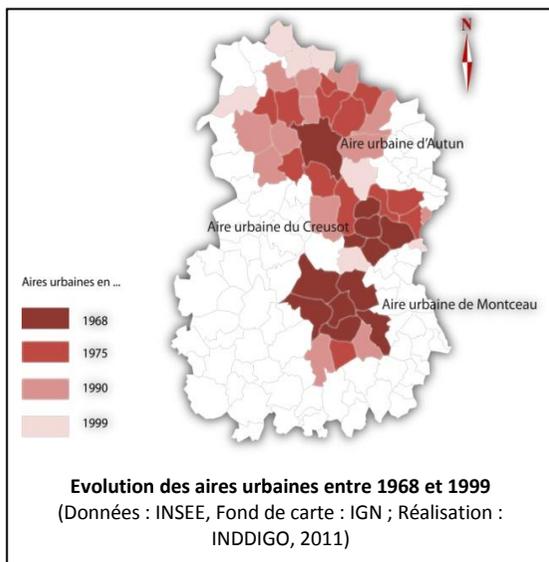
La réponse à cette question complexe impose la mise en œuvre d'un faisceau de mesures cohérentes portant sur les différents secteurs d'activités, l'aménagement du territoire, ses usages... Elle implique de mobiliser largement les acteurs locaux autour de cette problématique.

D'autre part, malgré les engagements pris en termes de maîtrise des rejets de GES, la température moyenne augmentera entre + 1,8°C et + 4°C en fonction des scénarios. C'est pourquoi il apparaît indispensable de prévoir dès maintenant une stratégie d'adaptation au changement climatique, et de réduire la vulnérabilité des territoires à ses effets.

La question de l'adaptation et du changement climatique se pose avant tout pour les secteurs qui « investissent » sur le long terme (20 à 50 ans). C'est le cas du secteur forestier, des ressources naturelles, de l'agriculture, mais aussi du bâtiment ou de l'aménagement du territoire.

III-3. LES RESSOURCES, L'ENERGIE, LE CLIMAT : UN TRIPLE DEFI

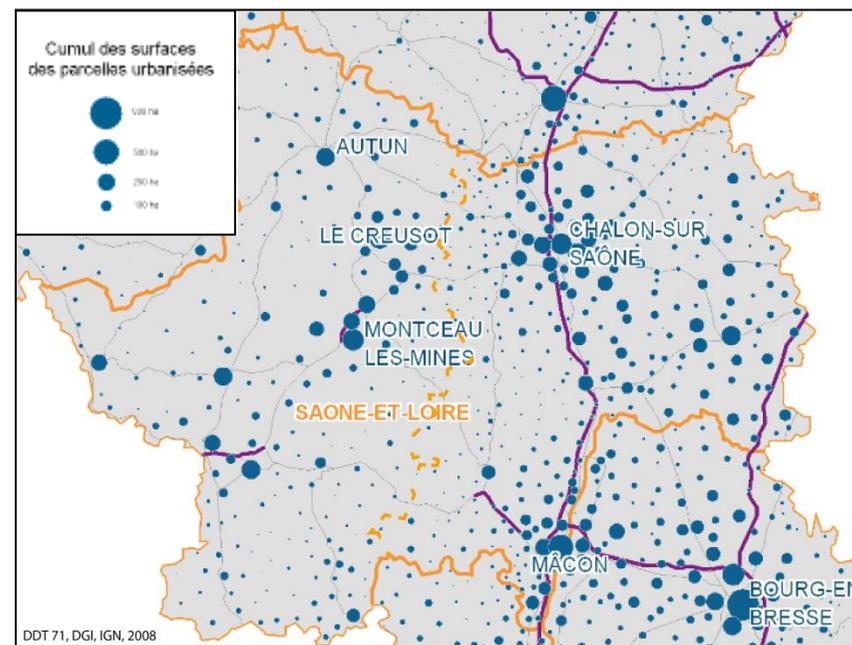
III-3.3. Une nécessaire sobriété dans la gestion du foncier



Comme tous les espaces français, l'Ouest Saône-et-Loire est touché par l'**extension de l'étalement urbain et de la périurbanisation** qui empiètent sur les terres agricoles. On peut observer ce phénomène à travers l'évolution des aires urbaines (voir carte ci contre), soit des ensembles de communes, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans un « pôle urbain » (> 5000 emplois) ou dans des communes attirées par celui-ci. Si 12 communes intégraient alors une aire urbaine en 1968, elles sont plus de quarante en 2008. Ce phénomène est exacerbé par la **prédominance de l'habitat individuel** (qui représente 71 % du parc total) dans les constructions de logements. Dans l'Ouest Saône-et-Loire, 73 % des logements construits entre 2007 et 2009 sont des maisons.

Toutefois la ressource foncière est moins menacée dans l'espace Ouest Saône-et-Loire que dans d'autres territoires. En effet, la diminution de la population limite l'étalement urbain, malgré l'augmentation du nombre de ménages induits par la réduction de leur taille. Alors que 940 logements y ont été érigés entre 2007 et 2009, près de 2 130 logements ont été construits dans l'Est du département. Cela se traduit par des conflits d'usage plus importants avec les activités agricoles (cf. carte ci-après). L'Est est plus touché par ce phénomène, notamment le long de la vallée de la Saône, même si les marges Sud du Charolais-Brionnais semblent aujourd'hui connaître une périurbanisation diffuse.

• Comme tous les espaces français, l'Ouest Saône-et-Loire est touché par l'**extension de l'étalement urbain et de la périurbanisation** qui empiètent sur les terres agricoles. On peut observer ce phénomène à travers l'évolution des aires urbaines (voir carte ci contre), soit des ensembles de communes, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans un « pôle urbain » (> 5000 emplois) ou dans des communes attirées par celui-ci. Si 12 communes intégraient alors une aire urbaine en 1968, elles sont plus de quarante en 2008. Ce phénomène est exacerbé par la **prédominance de l'habitat individuel** (qui représente 71 % du parc total) dans les constructions de logements. Dans l'Ouest Saône-et-Loire, 73 % des logements construits entre 2007 et 2009 sont des maisons.



L'artificialisation des terres entre 1958 et 2008

⇒ **ET DEMAIN ?** Si le Schéma de Cohérence Territoriale n'est pas un outil miracle, son adoption est toutefois synonyme, du moins légalement, d'une gestion concertée et durable de la ressource foncière. Aussi la loi Grenelle II le renforce dans le but de maintenir un équilibre entre espaces urbains, agricoles et naturels, grâce à une utilisation économe des sols. Pour l'instant, il n'existe aucun SCoT en Ouest Saône-et-Loire malgré la dissolution de trois anciens Schémas Directeurs : des 4 villes de l'Ouest, de l'agglomération autunoise, et de la Communauté du Creusot-Montceau. La plupart des territoires sont en phase de concertation pour faire émerger les futurs SCoT. Par exemple, le SCoT du Charolais-Brionnais en est à la phase d'élaboration de son Plan d'Aménagement et de Développement Durable. La DDT participe à l'impulsion de ces projets, comme en témoigne l'organisation de « Forums des acteurs des SCoT » en 2010.

CONCLUSION

5 PROBLEMATIQUES POUR L'OUEST

SAONE-ET-LOIRE

CONCLUSION

5 problématiques pour l'Ouest Saône-et-Loire

A la lecture du diagnostic, 5 problématiques émergent pour l'espace Ouest Saône-et-Loire :

- **Problématique n° 1 - Economie productive VS économie résidentielle ?**

Cette première problématique interroge l'évolution du modèle économique de l'espace Ouest Saône-et-Loire et sa particularité productive. Les activités économiques de l'Ouest Saône-et-Loire sont en évolution, marquées par une résistance des activités industrielles mais dans un contexte national de désindustrialisation et de concurrence mondialisée. D'autre part, la consommation des français se tourne de plus en plus vers les services, qui renforcent l'attractivité des territoires, plutôt que sur les biens dans un contexte de changement : révolution numérique, vieillissement démographique...

- **Problématique n° 2 - Quelle armature urbaine pour l'espace Ouest Saône-et-Loire ?**

Cette seconde problématique se concentre sur la question de l'aménagement du territoire dans un contexte de nécessaire maîtrise des ressources. Les questions d'économie du foncier, d'augmentation du prix des énergies et de la nécessaire lutte contre les émissions de GES, de la banalisation des espaces et des paysages, de la mondialisation de l'économie, de l'augmentation des flux... interrogent sur l'évolution de l'aménagement du territoire.

- **Problématique n° 3 - Des ressources, ... Pour quoi faire...?**

Cette troisième problématique, centrée sur les nombreuses ressources : naturelles, patrimoniales, agricoles..., de l'espace Ouest Saône-et-Loire, interroge

sur leur mode de valorisation, dans un contexte de prise de conscience croissante de la finitude des ressources non renouvelables.

- **Problématique n° 4 - Comment maintenir le « bien vivre ensemble » ?**

La population du territoire est en évolution, avec un vieillissement tendanciel. Le prix des énergies va continuer à s'accroître, devenant un frein à la mobilité des ménages les plus modestes et augmentant leur isolement. La démographie des professionnels de santé est problématique dans certaines branches et/ou territoires... Cette quatrième problématique interroge sur la capacité du territoire à maintenir sa capacité de « bien vivre ensemble » dans un tel contexte.

- **Problématique n° 5 - Gouvernance territoriale : dans quel(s) train(s) monter ?**

Les territoires de l'espace Ouest Saône-et-Loire sont en réflexion sur les périmètres de leurs SCOT, sur les outils à mutualiser avec des territoires environnants (Agence d'urbanisme...), des travaux d'amélioration des infrastructures routières sont en cours (RCEA) et certains espaces environnants sont engagés dans des dynamiques de métropolisation. Pour cette cinquième problématique, nous nous concentrons sur la gouvernance à grande échelle renvoyant à des notions de métropolisation et de polarisation.